



LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

N° 73 - JUILLET 2012

Siège social :

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX

PIERRE ET EAU



GERANTE : Fabienne LACROIX 39150 GRANDE - RIVIERE

CA : 550.204.27.798

ISSN : 1166 - 7336

DEPOT LEGAL
1er Semestre 2012



SOMMAIRE DU NUMÉRO 73

Compte-rendu de l'assemblée générale	3	<i>Fabienne Lacroix</i>
Fleur d'iris, fleur de lys - Rendez-vous de l'été	4	<i>Andrée Vissière</i>
Conférence sur les horloges	5	<i>Jean-Claude Mayet et Bernard Leroy</i>
Sortie du 1 ^{er} mai à Orgelet	6	<i>Bernard Leroy</i>
Il faut sauver le cheval du notaire	7 et 8	<i>Hélène Mathieu</i>
Compléments sur la guerre de 1870-1871 - Le chalet du Coin d'Aval - L'exposition 2012	9	<i>collectif</i>
Le centenaire de la ligne Morez - St-Claude	10	<i>Bernard Leroy</i>
Calcaires et marbres dans les églises du Grandvaux	11 à 20	<i>Robert Le Pennec</i>
Les lacs du Grandvaux (1 ^{ère} partie)	21 à 25	<i>Bernard Leroy</i>
Brèves du temps passé	26 et 27	<i>Jean Louvier</i>
Roger Franzini	28	<i>Denis Bépoix</i>
Claude Banderier	29	<i>Fabienne Lacroix</i>
Association Passelande, voyage 2012	30	<i>Michel Boffet</i>
Trois reconstitutions filmées	31 et 32	<i>Fabienne Lacroix</i>

Photos de couverture : brocatelle de l'église de Prénovel (B. Leroy). Gravures : lac de l'Abbaye, tirés de l'ouvrage «Lamartine, ses origines franc-comtoises », Juliette Jacquemin, Audin et C^{ie} imprimeur, 1926

**NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS**

Vendredi 20 juillet 2012 à 18 heures

Inauguration de l'exposition « Trésors d'antan au fil des plantes »
à Saint-Laurent, Ferme Louise Mignot

Du samedi 21 juillet au dimanche 12 août 2012

tous les jours de 15 heures à 19 heures

Exposition « Trésors d'antan au fil des plantes »
dans la ferme Louise Mignot

Du 14 juillet au 15 août 2012

les mercredis, dimanches et jours fériés de 15 heures à 19 heures

Visite du chalet du Coin d'Aval avec une nouvelle scénographie
à Fort du Plasne

Samedi 25 août 2012

Animation, fabrication d'un morbier à l'ancienne pour la fête du morbier
aux Marais à Morbier

Dimanche 16 septembre 2012

à 11 heures

Défilé en costumes de 1900 à la fête des viaducs pour le centenaire de la ligne de chemin de fer
Morez-St Claude (article page 10)
à Morez



Les textes insérés dans cette publication restent sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucune façon l'association.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 AVRIL 2012

- ▶ Le compte-rendu de l'assemblée générale de 2011 est adopté à l'unanimité
- ▶ La présidente résume les activités ponctuelles et régulières qui se sont déroulées depuis le mois de janvier et Roger Grandmaître présente un diaporama de tout ce qui s'est fait.

- La bibliothèque a été fréquentée par 30 lecteurs en 2011 qui ont emprunté 484 ouvrages.
- 275 adultes et 86 enfants ont visité le Chalet du Coin d'Aval en 2011.

▶ Rapport moral de la présidente :

« Difficile de faire le bilan de l'année écoulée sans évoquer la disparition tragique de Claude Banderier qui nous a tellement surpris. Son absence a littéralement paralysé pendant un moment le groupe du vendredi, dont il était le moteur ainsi que le Conseil d'Administration où son enthousiasme et son dynamisme communicatifs permettaient d'avancer. Il manque aussi à la bibliothèque et au chalet. Il va manquer pour nos animations.

Il ne lui plairait pas que l'on baisse les bras, alors, comme il aimait tellement cette association, nous lui devons de continuer avec le même élan.

Mais comme dans de nombreuses associations, tout repose toujours un peu sur les mêmes et nous devons nous préoccuper de la relève, nous faire mieux connaître et inviter des gens à nous rejoindre. Cet appel a été entendu au niveau de la bibliothèque et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous comptons trois dames Piard de plus pour nous aider à gérer l'important stock de livres que nous détenons. Il serait souhaitable que l'on trouve également d'autres personnes pour assurer les visites du chalet et des expositions pour soulager les bénévoles qui les préparent toute l'année.

Les activités ne manquent pas, vous avez pu le constater, et les idées foisonnent encore plus. Sans renfort de l'équipe, même très motivée, on aura du mal à les concrétiser. D'une manière générale, toutes les associations connaissent, plus ou moins, des creux et des vagues. Alors pour limiter la profondeur de ces creux, il faut sans cesse penser à recruter de nouveaux membres actifs.

Dans notre société de consommation, nous sommes plutôt habitués à être passifs. Aux Amis du Grandvaux avant de s'asseoir pour regarder un film ou assister à une conférence, il faut dépenser pas mal d'énergie. Mais cela peut se faire à plusieurs, en apprenant des tas de choses et en prenant beaucoup de plaisir. De bonnes raisons pour nous rejoindre. Dites-le autour de vous. »

▶ Rapport financier :

Françoise présente le bilan qui a été vérifié par les deux commissaires aux comptes.
Il est approuvé à l'unanimité.

▶ Informations :

- Exposition d'été chez la Louise : Christine Leroy fait part de toutes ses recherches et de tous les contacts qu'elle a déjà pris. L'exposition ne traitera que du lin et du chanvre, car nous n'avons pas assez de matière pour présenter les usages textiles de l'ortie (voir page 4)
- Michel Boffet présente l'association Passelande et donne le programme du voyage de cet été (article page 30)

▶ Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration :

Christine Leroy candidate est élue

Chantal Bouvet-dit-Maréchal, Liliane Grandmaître, Maryse Hugon et Colette Poux-Berthe sont réélues.

En hommage à Claude Banderier, Roger Grandmaître projette les dernières images des activités réalisées avec lui.



L'élection du bureau a eu lieu la semaine suivante.

Il se compose de : Françoise Alixant, trésorière, Colette Poux-Berthe et Christine Boffet, secrétaires, Christine Leroy et Liliane Grandmaître, vice-présidentes et Fabienne Lacroix, présidente.

FLEUR DE LYS OU FLEUR D'IRIS ?

Notre sortie traditionnelle du 1^{er} mai nous a conduits, cette année, à Orgelet. Lors de la visite de l'église, nous avons tous admiré un magnifique pavement reconstitué sur un mur et provenant de l'ancien château de la ville. L'accompagnateur, Monsieur François Bonneville, nous expliquant les différents motifs représentés, a montré la « fleur de lys », emblème de la royauté. Il m'est alors revenu en mémoire la réflexion entendue lors de la visite du vieux théâtre de Louhans. Le guide nous fit remarquer, devant un motif figurant sur un ancien papier peint, qu'il s'agit en réalité d'une fleur d'iris et il nous conta l'histoire ou plutôt la légende suivante :



En 507, dans la région de Poitiers, au cours de la bataille de Vouillé contre Alaric, roi des Wisigoths, Clovis, roi des Francs, acculé près d'un marais, aurait trouvé un passage à gué grâce à la présence d'iris d'eau. Il fit passer ses troupes à cet endroit. Une autre version dit que Clovis, pourchassé par l'ennemi et réfugié dans un marais, dut son salut grâce aux touffes d'iris derrière lesquelles il se serait caché. Après la bataille dont il sortit vainqueur, le roi des Francs aurait choisi de troquer les trois crapauds ornant ses armoiries contre cette aimable fleur qui l'aurait miraculeusement sauvé. Il existe d'autres légendes sur l'origine de cette « fleur de lys », mais celle-ci me plaît bien. Ce motif devint l'emblème de la royauté et prit son nom de « fleur de lys » lors de la seconde croisade en 1147, Louis VII le Jeune l'ayant adopté comme symbole de la France et de la chrétienté. Cette fleur d'iris fut appelée « fleur de Louis » puis par déformation « fleur de Loys » et enfin « fleur de lys ».

En conclusion, il est juste de parler de « fleur de lys », tout en sachant qu'elle n'a rien à voir avec le lys de nos jardins et qu'il s'agit en fait d'une fleur d'iris stylisée.

Andrée Vissière



LE CHALET DU COIN D'AVAL

La scénographie du chalet a été revue. Pour une meilleure circulation, la porte de communication entre la salle de fabrication et la chambre à lait a été rouverte. L'affichage a été rafraîchi et le coin exposition temporaire a fait peau neuve, lui aussi, pour traiter d'un nouveau thème.

En effet, le fromage fabriqué dans nos chalets n'est qu'une infime partie de ce que l'on peut tirer du lait de vache. Nous avons sollicité Monsieur Michel Jacquemard, fidèle Ami du Grandvaux, très qualifié sur le sujet. Il nous a livré de nombreuses informations. Certaines sont présentées succinctement et de façon schématique, d'autres restent à la disposition des visiteurs qui veulent en savoir plus.



L'EXPOSITION 2012

TRESORS D'ANTAN AU FIL DES PLANTES

Le lin et le chanvre étaient deux plantes cultivées autrefois pour leurs qualités textiles. Mais combien de peine pour passer de la graine au fil et combien encore avant d'obtenir une corde, un sac ou une toile fine. Quoiqu'on en fasse, on avait mis tellement de temps et d'énergie à l'obtenir que tout avait une vraie valeur. C'est pourquoi, en ce temps-là, on personnalisait son linge et on « rapetassait » tous les tissus jusqu'au bout !



Au cours de l'exposition, différentes démonstrations sont prévues par les bénévoles ou des partenaires: teillage, peignage, cordage (*le 27 juillet avec la maison de pays de Bresse*), couture à la machine à pédale, point de croix (*le 11 août avec des brodeuses lédoniennes*), frivolités, dentelle aux fuseaux (*le 4 et le 5 août par l'association des dentellières de Cluny*). Le 6 août, intervention d'une animatrice du musée des maisons comtoises de Nancray sur le travail du lin et du chanvre etc.

L'entrée est gratuite, mais comme les années précédentes, des « bricoleuses » de l'association ont réalisé des petites choses à vendre au profit de la restauration de la ferme, cette fois-ci à partir de vieux linge.

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DU 19 AVRIL SUR LES HORLOGES DU HAUT-JURA

Comme à l'accoutumée, la salle de la mairie de Saint-Laurent était comble pour assister à la conférence annuelle de notre association, dont le thème se décomposait en trois parties : les horloges d'édifice, les comtoises et les globes célestes.

Nous ne reviendrons pas sur les horloges d'édifice dont nous avons abondamment parlé dans six numéros du Lien (67 à 72) et sur lesquelles nous avons pu apporter, en début de conférence, plusieurs précisions, en particulier au niveau de l'échappement. Nous n'insisterons pas non plus sur les horloges comtoises dont l'origine se trouve dans le Grandvaux, à Foncine et à Morbier et dont nous avons relaté l'histoire et les évolutions techniques.

La troisième partie, nettement plus méconnue, traitait des globes célestes du XVIII^e siècle conçus par l'abbé Outhier et réalisés par Jean-Baptiste Cattin.

L'abbé Outhier, né en 1694 à La Marre et mort à Bayeux en 1774, est injustement peu connu des Jurassiens. Géographe, cartographe, astronome, mathématicien, correspondant de l'Académie royale des sciences, il participa à l'expédition de Maupertuis sur la détermination du méridien terrestre en Laponie en 1736-1737. Un peu avant 1726, l'abbé Outhier, exerçant alors son sacerdoce à Montain, demanda à son compatriote et habile horloger, Jean-Baptiste Cattin, de construire un premier globe céleste qui fut présenté avec succès à l'Académie des sciences en 1727.

Jean-Baptiste Cattin (1687-1767) est né et mort à Fort-du-Plasne où sa sépulture est encore visible dans l'église. Issu d'une famille d'horlogers, il épousa Geneviève Mayet, elle-même issue de la célèbre dynastie horlogère de Morbier. On ignore les circonstances de sa rencontre avec l'abbé Outhier mais sa réputation était déjà sans doute bien établie dans la région.

À ce jour, on ne connaît que cinq globes célestes fruits de cette collaboration : deux appartiennent à des collectionneurs privés, deux font partie des collections du musée maritime de Greenwich (Londres) et le dernier, incomplet, est resté en France où il est conservé au Musée National des Arts et Métiers. Les dates de construction s'échelonnent de 1726 à 1728.

Un globe céleste est avant tout un objet précieux, une curiosité scientifique comme on les recherchait au XVIII^e siècle et que l'on présentait dans les salons de l'élite intellectuelle de l'époque. Construits avec des matériaux de choix : fer et cuivre, mais aussi laiton argenté ou doré et ivoire, ces globes donnaient quantité de renseignements astronomiques : les constellations, le

passage des astres au méridien, la rotation du ciel, le mouvement du soleil et sa position dans le zodiaque, le mouvement de la lune et sa position dans le ciel, les phases lunaires et les éclipses solaires.

Leur aspect extérieur, visible sur la photo, demande des précisions. Une sphère métallique (pour les modèles les plus aboutis) représente la voûte céleste. C'est-à-dire que l'observateur est virtuellement placé en dehors. Cette sphère est fixée à l'intérieur de deux cercles métalliques représentant l'écliptique et le méridien. La lune et le soleil, placés à l'extrémité de deux bras mobiles, tournent autour de la sphère. Un cadran horaire portant l'orifice de la clé de remontage et un dispositif de réglage complètent le tout. Les mécanismes d'horlogerie sont cachés à l'intérieur du globe (schéma).

Ces magnifiques objets, œuvres de deux

Jurassiens méritent de sortir de l'oubli d'autant plus qu'ils suscitent de l'intérêt dans les pays anglo-saxons où des études techniques leur sont consacrées. Le Lien reviendra donc sur le sujet avec des informations inédites.

Jean-Claude Mayet et Bernard Leroy.

ORGELET, VIVE FORTE ET ROBUSTE

C'est ainsi qu'un historien du XVI^e siècle qualifiait cette Petite Cité comtoise de caractère, riche de sa renommée et de son bâti bien conservé et tel était cette année le but de la traditionnelle promenade du 1^{er} mai des Amis du Grandvaux. Nous avons pour cela deux guides très qualifiés, MM. François Bonneville, président de l'ASPHOR et Pierre Bonneville, fin connaisseur de sa ville, auxquels vont nos très sincères remerciements.

L'ASPHOR, ou « Association pour la sauvegarde du patrimoine historique et naturel d'Orgelet et sa région », est un peu l'équivalent des Amis du Grandvaux. En tous cas, elle poursuit les mêmes objectifs de sauvegarde et de valorisation du patrimoine sous toutes ses formes. Mais le patrimoine bâti d'Orgelet est infiniment plus riche que celui du Grandvaux, aussi l'association a orienté une partie de ses actions vers la restauration de l'église et de son mobilier et a suscité entre autre de nombreuses initiatives intéressant la mise en valeur de la cité : anciens remparts, pavement du château, fléchage, etc.

L'histoire connue d'Orgelet commence avec les Celtes. Puis Romains, Burgondes, Francs se sont succédés sur un site remarquable par ses facilités de défense et la richesse de son terroir. Au XII^e siècle, les Chalon en firent le chef-lieu d'une baronnie englobant Saint-Laurent-la-Roche, Montfleur et leurs vassales, c'est-à-dire un territoire de vingt-huit kilomètres sur seize. C'est en 1546 que Charles Quint, empereur du Saint-Empire romain germanique et duc de Bourgogne donc maître de la Comté, choisit la ville pour en faire le siège d'un baillage secondaire englobant deux villes, cinq bourgs et cent-quatre-vingt-dix villages. À la révolution, Orgelet restera chef-lieu de district puis deviendra par la suite chef-lieu de canton.

En dépit de son rayonnement, la ville devait connaître bien des vicissitudes. Les guerres, les épidémies de peste et les incendies, dont le dernier en 1752, ne l'épargnèrent point. La majeure partie de ses bâtiments civils datent donc des XVII^e et XVIII^e siècles.

L'église Notre-Dame constitue le monument majeur de la cité. Si ses origines remontent au XIII^e siècle, l'édifice actuel est du XVII^e et encore pas dans son aspect définitif qui ne sera fixé qu'au début du XIX^e siècle.



Les Amis du Grandvaux, au nombre d'une soixantaine, durent se répartir en deux groupes pour parcourir les rues anciennes, visiter l'église, monter au clocher, découvrir le site du château et son vaste panorama sur la plaine de la Thoreigne (ancien lac glaciaire) et la Petite Montagne. La visite de l'église, de l'orgue restauré, des chasubles conservées dans un chasublier (œuvre contemporaine d'un artisan local) et du pavement du château, constituait le point fort de l'après-midi.

Au cours de la déambulation à travers la cité, deux de ses enfants célèbres furent évoqués : Cadet Roussel (1743-1807), natif du lieu

mais qui devint huissier de justice à Auxerre et dont les excentricités inspirèrent la célèbre chanson et le lieutenant Bouchard (1771-1822) à qui l'on doit la découverte de la Pierre de Rosette en 1799 grâce à laquelle Champollion put déchiffrer les hiéroglyphes.

La journée, qui avait bénéficié d'un temps capricieux mais finalement acceptable, se termina aimablement par un repas pris au Prélait, restaurant de La Chaux-du-Dombief.

Bernard Leroy

Pour en savoir plus, on se reportera à l'ouvrage de Centre Jurassien du Patrimoine « Orgelet, vive forte et robuste » (8,50 € en librairie ou disponible à la bibliothèque) ainsi qu'au site internet de l'ASPHOR (www.asphor.org)

IL FAUT SAUVER LE CHEVAL DU NOTAIRE

Anecdote tirée d'un échange de correspondance (1870/1871)

Comme chacun le sait, habilement poussés par Bismarck dans un imbroglio diplomatique au sujet de la succession de la couronne d'Espagne, la France et son empereur belliciste, estimant l'honneur bafoué, déclarent la guerre à la Prusse le 18 juillet 1870, en dépit de l'opposition de la gauche...

« Notre puissance a atteint un développement indispensable [...] les ressources militaires de la France sont désormais à la hauteur de ses destinées dans le monde ... » affirmait Napoléon III, dans son discours du trône, le 19 janvier 1869. Malgré l'enthousiasme des foules accompagnant les troupes aux cris de « La Marseillaise à Berlin! », des actes d'héroïsme notoires et quelques victoires éphémères, « la France confiante de sa force » est vite submergée par les armées du Roi de Prusse Guillaume I^{er}, et l'Empereur est fait prisonnier à Sedan le 4 septembre 1870 et destitué. Néanmoins les belligérants ne désarment pas....

Que d'existences bouleversées, de villes saccagées, de familles endeuillées, de populations affamées, fuyant la brutalité ennemie... !

Cependant, à Verdun-sur-le-Doubs, ville prospère située au confluent du Doubs et de la Saône, s'écourent paisiblement les jours d'un brave cheval. Quel bonheur de trotter allègrement dans la campagne riante sitôt passé le pont Saint-Jean, qui traverse le « Petit Doubs ». Chaque jour, le tintement joyeux de ses sabots résonne sur les pavés chargés d'histoire de la vieille ville, et Maître Grozelier, notaire, confortablement installé sur le siège capitonné de son cabriolet garni de galons brodés, salue fièrement les passants qui admirent l'orgueilleux attelage.

Hélas, les prussiens, disciplinés et bien armés avancent inexorablement par l'Est, menaçant les populations et leurs biens. Partout règnent la brutalité et la désolation. Ces Messieurs du cercle de Verdun-sur-le-Doubs, comme ceux de Saint-Laurent, commentent les nouvelles alarmantes que répandent les rumeurs et les rares gazettes ... « *l'ennemi occupe Vesoul, il est en marche, et nous sommes à la veille d'être envahis* » écrit Maître Grozelier le 19 octobre « *on s'attend tous les jours à de sérieux combats devant Dijon, on a concentré des troupes en grand nombre entre Nuits et Gevrey et amené 60 pièces de canon. Les Prussiens ont abattu des arbres de l'avenue du parc pour fortifier leurs positions [...] et vous savez que ces messieurs ne se gênent pas pour mettre la main sur tout ce qui est à leur convenance.... »*

Si quelque officier d'uhlans convoitait ce cheval fringant ? Ô redoutable perspective ! Comment le soustraire au danger ? Il faut agir rapidement ! Le Grandvaux: « *pays montagneux où l'ennemi n'osera pas s'aventurer* ». Voilà sans doute une retraite fiable ! Alors, de sa belle écriture, sur papier à entête de l'étude il « *sollicite l'obligeance, l'amitié et la complaisance* » d'un ami de longue date Maître Hermann Roche, son confrère de Saint-Laurent.

« *Une compagnie de mobilisés du Jura commandés par le capitaine Clémancey* » est actuellement en poste à Verdun. Hermann Roche, célibataire, âgé de 29 ans, ne les a pas suivis car explique ce dernier « *depuis la proclamation de la république et la destruction de l'ancienne administration, j'ai été nommé délégué cantonal et maire de St Laurent [...] Je ne sais si en servant mon pays de cette façon, je serai dispensé de le servir par les armes [...] votre cheval sera plus en sécurité ici, pays pauvre, montagneux et difficile [...]. Au surplus la Suisse est à proximité, au moment du danger je ferai en sorte de faire passer le tout [...]. Agissez donc sans gêne et en ami avec moi comme je pourrais en user vis à vis de vous à l'occasion.* ». Et voici l'altier canasson, accompagné de « *1000 francs pour sa nourriture et un sac d'avoine* », la voiture et quelques objets (dont un manteau de fourrure) à Saint-Laurent.

En cet hiver particulièrement rigoureux, où même le lac de Nantua est gelé... (Que dire du lac de l'Abbaye ?) Le réfugié est fort aise : écurie douillette, foin parfumé, la monture du maître de maison d'agréable compagnie et on le chouchoute. Il est « *régulièrement sorti pour ne pas le laisser engourdir...* ». L'air pur des sapins semble vraiment lui réussir. Et quel soulagement, début janvier, lorsque dans Verdun-sur-le-Doubs « *aux mains de Frédérique-Charles [...] tous les chevaux sont désignés et doivent passer en revue [...]* » ! La réquisition tant redoutée serait-elle évitée ? Maître

Grozelier remercie son correspondant: « vous devez me trouver bien sans gêne de vous laisser si longtemps l'ennui de mon cheval »

Hélas, l'espérance, telle une flamme tremblante, s'éteint vite au souffle de l'histoire ! Les Prussiens s'éloignent de Verdun, mais poursuivent les Français en déroute à travers le Jura. Quelle désillusion !

Maître Grozelier s'inquiète le 21 février « l'ennemi étant allé vous visiter, soyez donc assez bon pour m'écrire un mot et me faire savoir si vous avez pu soustraire mon cheval aux inquisitions prussiennes [...] Je crains que ma lettre n'arrive pas [...] en tous les cas, je ne puis que vous témoigner de nouveau mes remerciements et mes regrets pour l'ennui que j'ai pu vous occasionner ». Un lourd silence répond à cette supplique, et l'on devine pourquoi :

Dans une lettre au sous-préfet, Hermann Roche rapporte « les méthodes employées par les Prussiens pour frapper le canton de Saint-Laurent de contribution de guerre [...] un premier détachement de Prussiens [...] a occupé Saint-Laurent et les communes voisines: Saint Pierre, La Chaumusse, Grande-Rivière et Rivière-Devant du 4 au 6 février, comme pays conquis et y a réquisitionné de gré ou de force ce qui lui convenait tant en vivre et provisions qu'en chevaux [...] Du 8 au 17 février Saint-Laurent fut de nouveau occupé par le deuxième bataillon de chasseurs de Poméranie, fort d'environ 900 hommes et 90 chevaux [...] le commandant s'adressa à la mairie pour faire nourrir et alimenter ses troupes, menaçant d'envoyer des escouades faire des réquisitions [...].

En ce qui concerne la contribution en argent, le 13 février, le chef prussien fit appeler le maire et, s'assurant que la population était de 7 697 habitants, dit qu'il entendait frapper le canton d'une contribution en argent de 207 000 francs », ce que les communes concernées refusèrent « le maire et le curé furent arrêtés et internés ». Finalement, devant la menace de nouveaux pillages « 100 000 francs » furent versés, et le 16 février les Prussiens relâchèrent le maire et le curé, et quittèrent Saint-Laurent en direction de Champagnole. »

Emporté dans la tourmente, notre cheval a disparu à tout jamais ... et, déplorant l'âpre fatalité du destin, Maître Grozelier écrit le 3 mars « La paix étant aujourd'hui revenue, j'enverrai reprendre mes objets [...]. Vous avez eu dans votre commune dit-on beaucoup à souffrir des Prussiens; pour nous qui semblions plus menacés nous avons eu la chance de ne pas les avoir ».

Hélène Mathieu



Napoléon III et Bismarck, vaincu et vainqueur.

LA GUERRE DE 1870-1871

Dans le Lien n° 72, Monsieur Louvier avait retracé l'histoire du monument aux morts de la guerre de 1870-1871, situé à Saint-Laurent, rue de Paris. Une délibération de la commune de Prénovel datée du 6 août 1899 permet de comprendre que ce monument était d'initiative cantonale et non pas communale, et que les communes avaient participé à son financement près de 30 ans après la fin du conflit.

Voici un extrait du document :

«Commune de Prénovel. Séance du 6 août 1899.

M. Le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu de faire élever sur une des places de Saint-Laurent un monument commémoratif à la mémoire des enfants du canton de Saint-Laurent, morts pour la patrie, victimes de la guerre de 1870-71.

Le Conseil à cet effet émet le vote d'une somme de cent francs à prendre sur les fonds disponibles de la commune.

Cette somme sera versée à la caisse du receveur municipal de Saint-Laurent pour être employée comme il vient d'être dit... »

Nous avons également retrouvé une médaille militaire attribuée à un combattant de 1870, resté malheureusement anonyme.

EXTRAIT
du registre des délibérations de la commune
de Prénovel

Séance du 6 Août 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le six du mois d'août, à 8 heures du matin, le Conseil municipal de la commune de Prénovel, assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M. Garnier, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire

Présents MM. Garnier, M. Janet, M. Aubry, M. Canty, M. Saire, M. Martin, adjoint et garnier, Adjoint

Absents MM. Girard, L. Janin, Vuillemin, Jean L.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de six, il a été, conformément à l'art. 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement après l'ouverture de la session à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Saire, Adjoint, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu de faire élever sur une des places de St-Laurent, un monument commémoratif à la mémoire des enfants du Canton de St-Laurent, morts pour la patrie, victimes de la guerre de 1870-71.

Le Conseil

Et est allé émettre le vote d'une somme de cent francs à prendre sur les fonds disponibles de la commune.

Cette somme sera versée à la caisse du receveur municipal de St-Laurent pour être employée comme il vient d'être dit.

Ceinté, délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

J. Garnier

REPUBLICQUE FRANÇAISE
1870

Va et approuvé par nous Préfet du Jura, en exécution des articles 68 et 69 de la loi du 5 avril 1884.

La présente décision aura
lieu d'être exécutée par le receveur
de 100 francs.
L'adjoint, le 18 août 1899

Le Préfet,

POUR LE PREFET ET PAR DELEGATION
Le Secrétaire Général de la Préfecture



Erratum. On nous signale : dans le Lien n° 72, le maire de St-Laurent de l'époque avait été prénommé Erman et non Herman (Roche). Cette orthographe erronée est une coquille oubliée dans l'Histoire du Grandvaux.

LA LIGNE MOREZ - SAINT-CLAUDE A CENT ANS

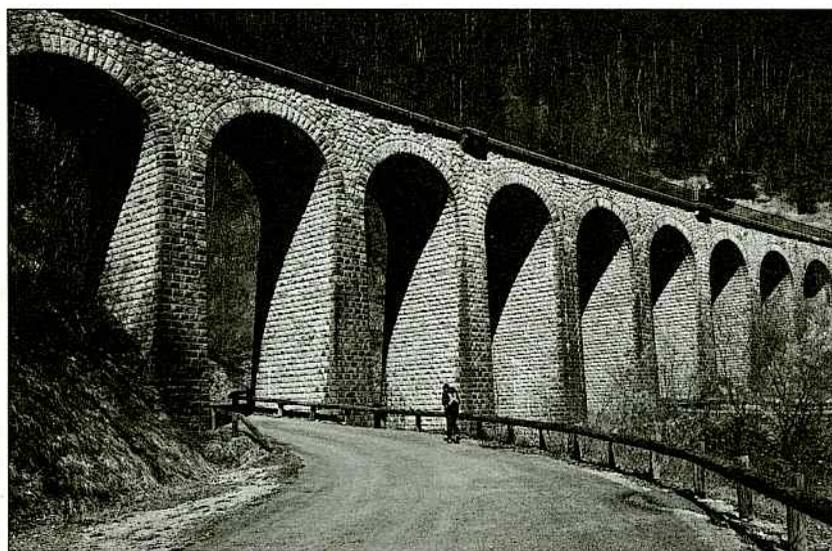
C'est le 10 août 1912 que les 24 kilomètres de voie ferrée qui manquaient entre Morez et Saint-Claude ont été ouverts à l'exploitation. L'inauguration officielle devait avoir lieu, le 13 octobre 1912. C'est donc cette année que nous commémorons l'ouverture d'une liaison très attendue par les Hauts-Jurassiens. **Les Amis du Grandvaux participeront à la fête du centenaire en costume d'époque, le dimanche 16 septembre 2012 à Morez.**

Le chemin de fer est arrivé à Saint-Claude en 1889, à Saint-Laurent en 1890 et à Morez en 1900. Restaient 24 kilomètres à construire dans la vallée de la Bienne, ce que les Moréziens attendaient avec impatience. Si cette ville industrielle pouvait depuis peu utiliser le chemin de fer pour recevoir et expédier des marchandises vers le nord, l'accès aux fournisseurs et clients situés au sud était toujours aussi malaisé. L'État et la compagnie PLM, concessionnaire éventuel, se faisaient d'ailleurs un peu tirer l'oreille car on pressentait des coûts de construction très élevés, une exploitation difficile et un trafic faible, la population desservie étant peu nombreuse.

Mais la ténacité et sans doute l'entregent des hommes politiques de l'époque eurent raison des réticences. La déclaration d'utilité publique porte la date du 11 janvier 1901 et comme c'était à l'État de financer et de contrôler les travaux, il était normal et admis que les collectivités locales concernées mettent la main au porte monnaie. On avait d'ailleurs fortement anticipé car, dès 1876, le Conseil général avait établi une liste des communes riveraines ou plus ou moins éloignées de la ligne précisant la somme qu'elles devaient verser. Ainsi, pour le Grandvaux, Prénovel devait 4 500 Fr, Les Piards 2 500 Fr, Chaux-des-Prés et Château-des-Prés chacun 4 000 Fr, sommes établies en fonction de l'éloignement de la ligne et de la population. Il est peu probable que ces communes se soient acquittées de leur cotisation.

Restait la question du tracé. Un premier projet faisait passer la ligne sur la rive gauche de la Bienne, sans doute pour desservir La Mouille et Longchaumois. Un second projet empruntait la rive droite mais passait au fond de la vallée. Enfin, plus réaliste, le tracé actuel à mi-pente fut adopté en 1905 et les travaux purent commencer en 1907. Ils furent difficiles et devaient durer 5 ans.

Il s'agit d'une ligne de montagne, construite au flanc d'une vallée encaissée. Les ouvrages



La RD 126 passe deux fois sous le viaduc du Puits. Cet ouvrage, situé à 4 km de Morez, mesure 14,5 m de haut et 71 m de long. Il a été construit en 1909-1910.

d'art et les courbes de 300 mètres de rayon sont donc nombreux : Sur ces 24 km, on compte 18 tunnels et 9 viaducs pour une longueur cumulée de 5375 mètres représentant environ un quart du parcours. Morez étant situé à 735 mètres d'altitude et Saint-Claude à 440 m, il faut racheter 295 mètres au moyen d'une déclivité constante. Par contre, les gares, aujourd'hui toutes fermées n'étaient que (Lézat, Tancua, Villard et La Rixouse. On comptait également une halte (Pont du Saillard).

Toutes ces contraintes, jointes à un manque d'entretien évident

(sur certaines sections rails et traverses sont d'origine) expliquent la faible vitesse des trains et leur manque d'attractivité sinon touristique. C'est peut-être de là et du concept « Ligne des hirondelles » que viendra le salut de la ligne et la pérennité d'un patrimoine technique exceptionnel que bien trop peu de Jurassiens connaissent.

Bernard Leroy

Deux ouvrages pour en savoir plus :

- La ligne des Hirondelles, Laurent Poupard. Éditions Lieux dits, 7,50 €, en librairie.
- Chemin de fer de Morez à St-Claude, François Buffard. 8 €, en librairie.

CALCAIRES ET MARBRES DANS LES ÉGLISES DU GRANDVAUX

Depuis de nombreuses années, je travaille sur les marbres du Jura, en particulier sur la région de Saint-Claude.

À la demande de Fabienne Lacroix et de Bernard Leroy, j'ai fait l'inventaire des objets en marbre du Grandvaux. Pour cet inventaire, nous avons retenu le territoire de la communauté de communes "La Grandvallièrè" et non pas seulement le Grandvaux historique.

Je connaissais déjà quelques objets dans les églises. Avec Bernard Leroy nous avons fait quelques sorties au cours desquelles il a pu m'ouvrir les portes des églises. En plus des objets en marbre, je me suis intéressé aux pierres de construction des édifices.

Au sujet des objets en marbre nous avons observé que celui que l'on rencontre en plus grande quantité est celui de Chassal, en particulier pour l'église de Prénovel et de Fort-du-Plasne. Ces deux églises ont des ensembles exceptionnels.

À Prénovel les deux autels et le pupitre de lecture sont en Brocatelle mélangée jaune ou violette.

À Fort-du-Plasne, l'autel et ses marches sont aussi en Brocatelle de Chassal mélangée. Mais le plus beau est une « table de communion » ou « table de prière » en Brocatelle mélangée dont les balustres, qui vont du violet au jaune, sont tournés. Le plateau supérieur est fait dans une Brocatelle jaune de très belle qualité. Il ne faut pas oublier les fonts baptismaux en Brocatelle violette. Le couvercle (ailleurs souvent en bois peint) est aussi en Brocatelle très ouvragée.

Pour les autres églises, les bénitiers d'entrée sur pied ou muraux sont souvent en marbre ou en pierre locale et souvent taillés par un sculpteur de la région.

On trouve fréquemment des bénitiers muraux en marbre noir (type Méry). C'est un calcaire noir à coquilles blanches. Les plus classiques sont en marbre blanc de Carrare.

Deux autels posent problème. L'autel latéral de l'église de l'Abbaye et l'autel de la chapelle des Piards mais également les fonts baptismaux du Lac des Rouges Truites. Les personnes faisant visiter les églises disent qu'ils sont en stuc. Mais en regardant de plus près, ils semblent être en calcaire oolithique blanc, celui qu'on retrouve dans la région, cité en (AJ 1908 p. 60) et appelé Blanc de Troyes. Il proviendrait de la vallée de la Bienne entre Morez et Saint-Claude. J'ai retrouvé ce type de calcaire dans l'ancien palais abbatial de Saint-Claude, actuellement Musée de l'Abbaye. Ce sont notamment des encadrements de portes datés entre le XIV^e et XVI^e siècles. Ce calcaire constitue aussi la plaque du tombeau de l'Évêque Antoine Jacques Chamon (1767-1851) situé dans l'église de Saint-Claude et les meneaux du cœur de l'église. On trouve aussi quelques encadrements de porte dans la ville.

Un petit prélèvement pour réaliser une lame mince a été fait sur l'arrière de l'autel de la chapelle des Piards. Après observation à la loupe, il s'agit bien de calcaire oolithique. La lame mince pourra confirmer qu'il s'agit ou non du calcaire de la région.

Mais il ne faut pas exclure que les autels peuvent venir d'ailleurs. Il faut noter que les deux autels en calcaire oolithique sont situés dans les deux édifices les plus anciens : l'église de l'Abbaye (1445-1645) et la chapelle des Piards (1488).

Vous trouverez après cette introduction la photo des objets et leur constitution. J'ai aussi ajouté quand j'ai pu, les calcaires des porches d'entrée et leur âge.

Voir aussi l'article sur le même sujet dans le Bulletin des Amis du Vieux Saint-Claude n° 22 de 1999 : « Les pierres de construction de l'ancien palais abbatial ».

Robert Le Pennec



A nos lecteurs.

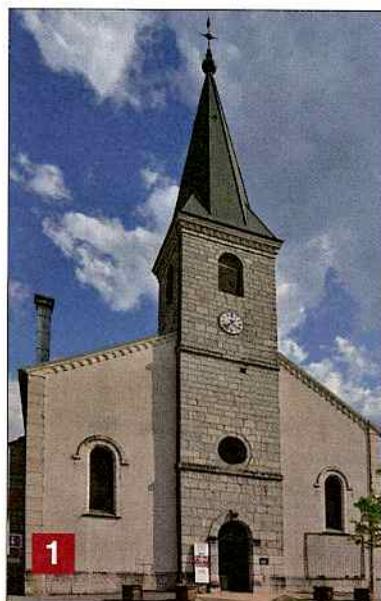
Cet article sera le dernier que vous pourrez lire de Robert Le Pennec. En effet, au moment d'imprimer Le Lien nous apprenons avec une immense tristesse la disparition accidentelle de Robert survenue mardi 3 juillet. Nos pensées vont immédiatement à son épouse et à ses enfants mais aussi à ses amis, et ils sont très nombreux. Nous reviendrons dans un prochain Lien sur cette personnalité généreuse et attachante, toujours disponible pour faire partager ses grandes connaissances.

GRANDE-RIVIÈRE (l'Abbaye). Nef : après 1445 - Chœur : vers 1645 - Clocher : 1729



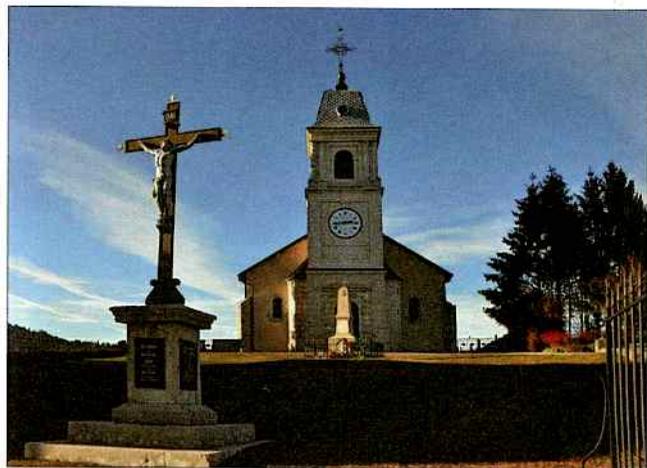
- 1 - Église : calcaire gris
- 2 - Autel latéral : stuc ou calcaire oolithique
- 3 - Bénitier sur pied, calcaire

SAINT-LAURENT. Église construite en 1769, incendiée en 1867, reconstruite sur le même emplacement en 1869



- 1 - Église : calcaire gris jurassique (Portlandien)
- 2 - Bénitier mural style Noir de Miéry, calcaire à gryphées noir/blanc Lias (Sinémurien).
- 3 - Autel central en marbre blanc de Carrare.

SAINT-PIERRE. Église de 1739.

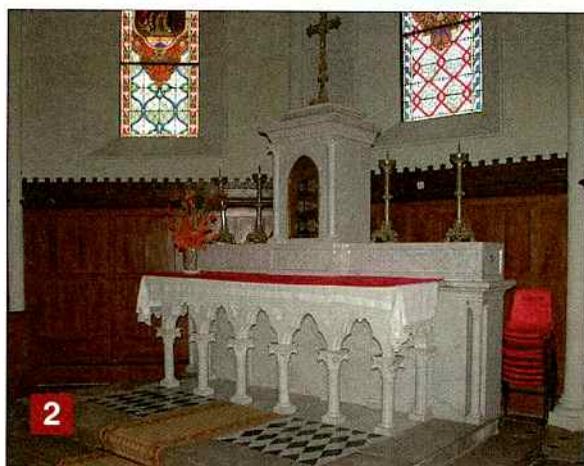


1 - Porche d'entrée en calcaire crétacé (Urgonien) jaune à veinures violettes.

2 - Bénitier sur pied en calcaire local crétacé (Valenginien ou Hauterivien) jaune.

3 - Autel central moderne en calcaire gris de Comblanchien (Côte d'Or)

LAC DES ROUGES TRUITES. Église de 1870.



1 - Carrière de calcaire jaune Crétacé (Valenginien ou Hauterivien), identique à la pierre de l'église.

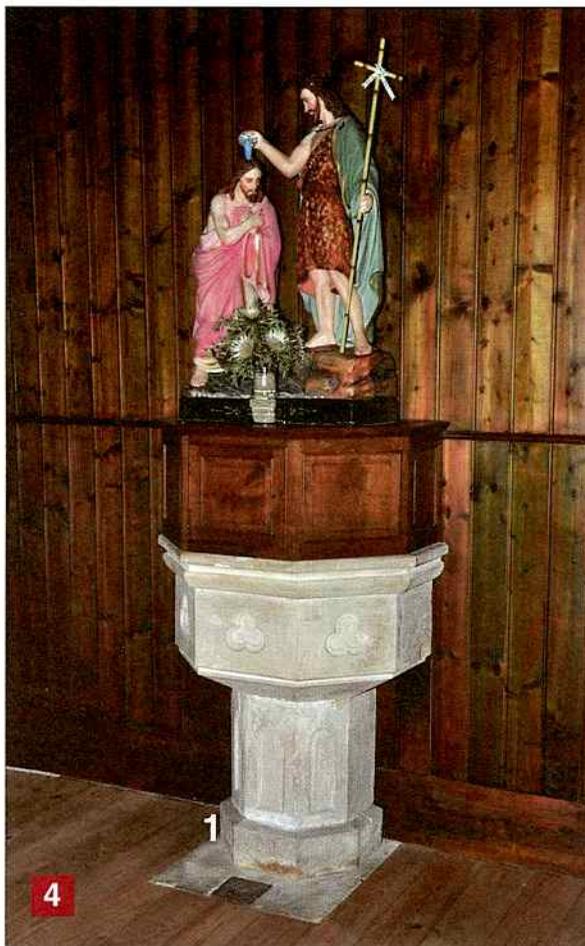
2 - Autel central et préchoir en marbre blanc de Carrare.

4 - Fonts baptismaux en calcaire blanc (Calcaire oolithique ?).

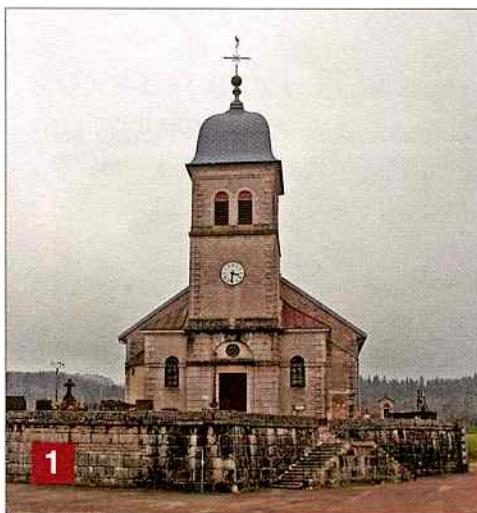
5 - Bénitier mural : Noir de Miéry

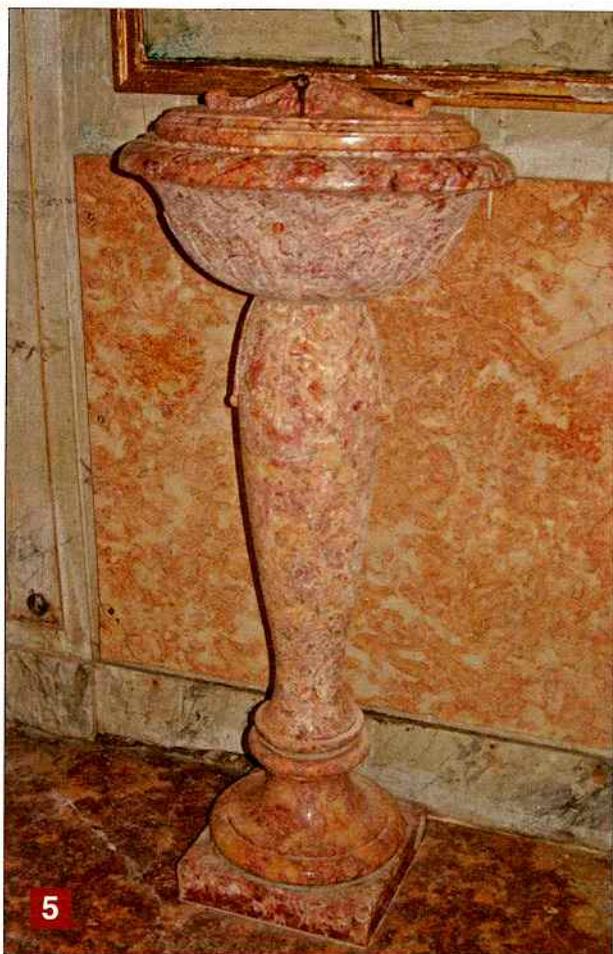
6 - Pavement de l'ancien emplacement des fonts baptismaux : calcaire et granit du Jura et noir de Miéry (ou belge ?).





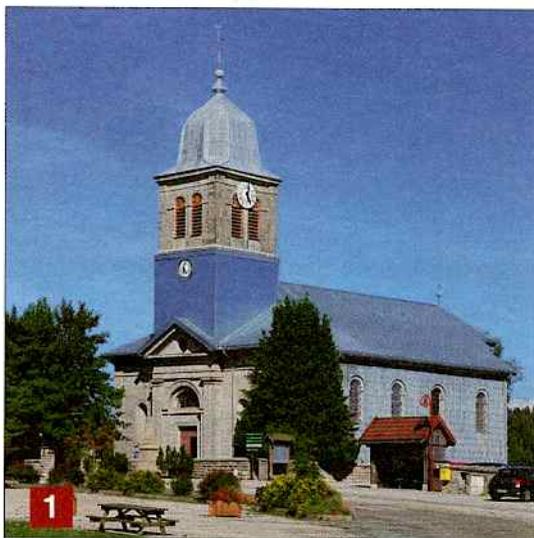
FORT DU PLASNE. Église de 1827

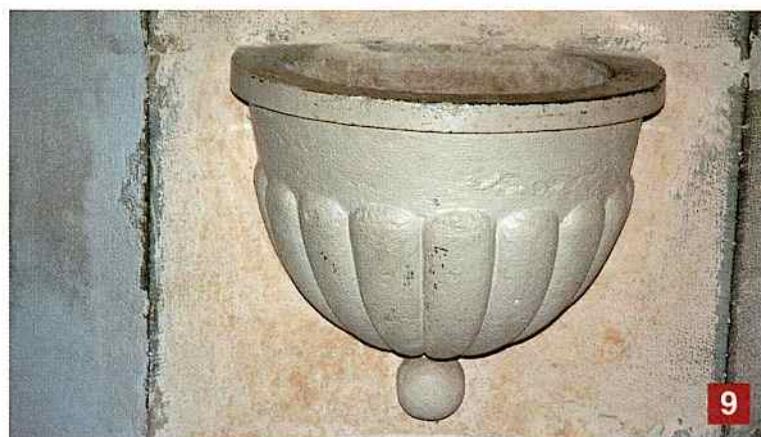
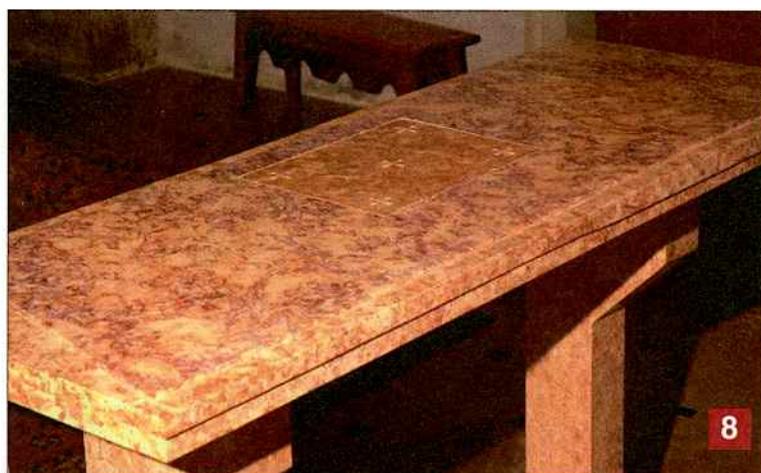




- 1 - Église.
- 2 - Autel central en brocatelle mélangée et jaune.
- 3 et 4 - Prêchoir en marbre (brocatelle mélangée et jaune).
- 5 - Fonts baptismaux en marbre (brocatelle mélangée). Placage mural en brocatelle jaune.
- 6 - Bénitier mural en calcaire jaune (Crétacé).

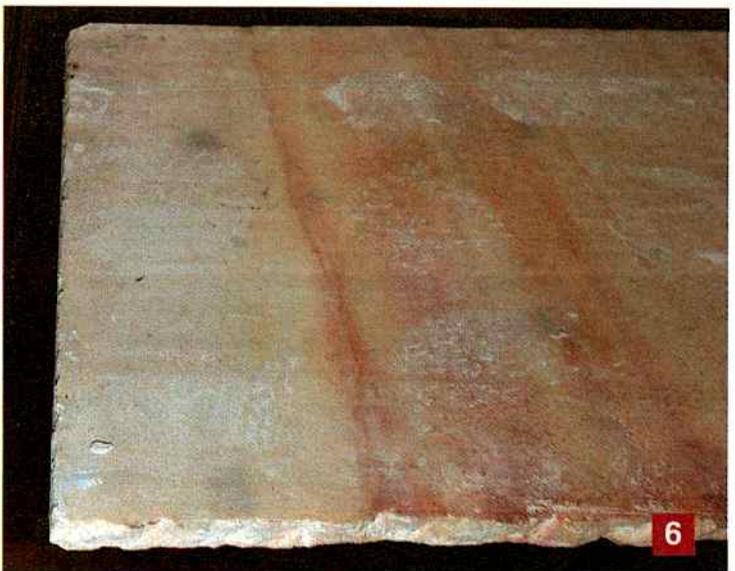
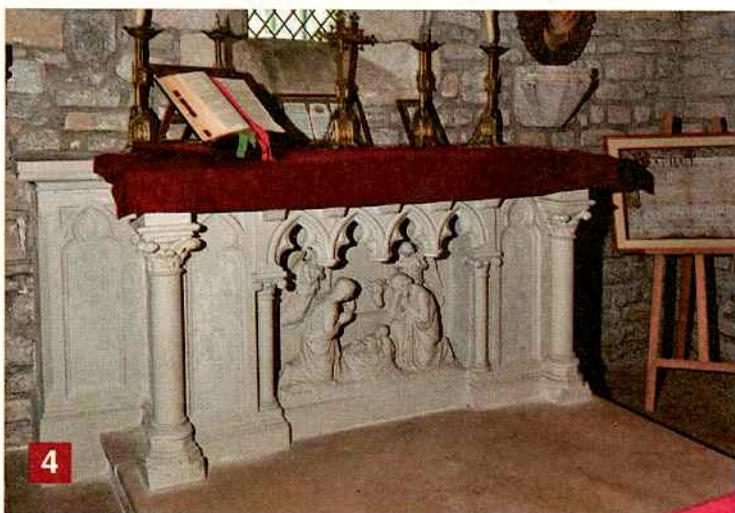
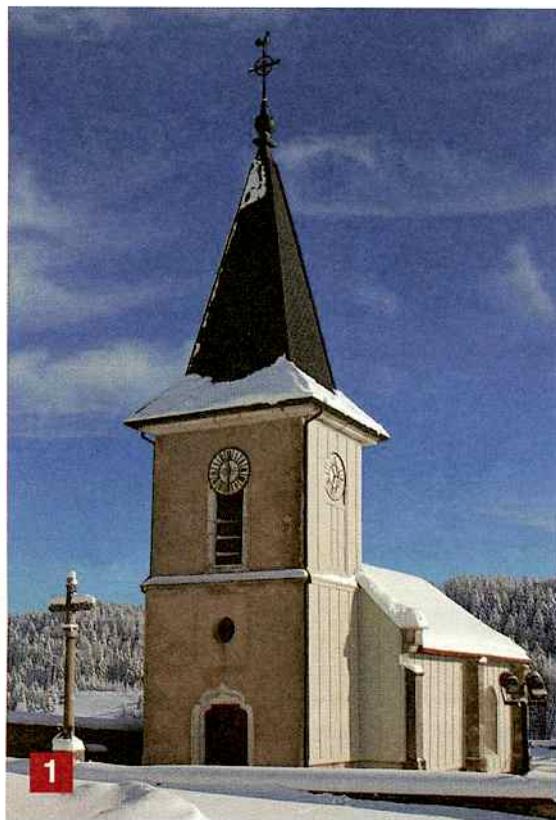
PRÉNOVEL. Église de 1829





- 1 - Église en calcaire jurassique (Bathonien).
- 2 - Façade ouest en calcaire bicolore bleu et jaune.
- 3 et 4 - Autel central en forme de tombeau. Marbre crétacé (Urgonien,) brocatelle mélangée et jaune, marbre blanc et marbre gris (Italie ?).
- 5 - Tabernacle de l'autel central en forme de tempiedo. Brocatelle mélangée et jaune, marbre blanc et marbre gris (Italie ?)
- 6 - Pupitre de lecture, marbre brocatelle mélangée. Pied en brocatelle jaune.
- 7 - Plaque de marbre entreposée.
- 8 - Autel de cérémonie marbre brocatelle mélangée et plaque en brocatelle jaune.
- 9 - Un des deux bénitiers muraux en calcaire gris (ont été peints).
- 10 - Plaque commémorative en marbre blanc de Carrare et cadre en marbre rouge vif des Pyrénées.

LES PIARDS. Chapelle 1488.



1 et 2 - Calcaire jurassique (Bathonien) bicolore bleu et jaune.

3 - Porte en calcaire gris jurassique (Kimméridgien – Portlandien).

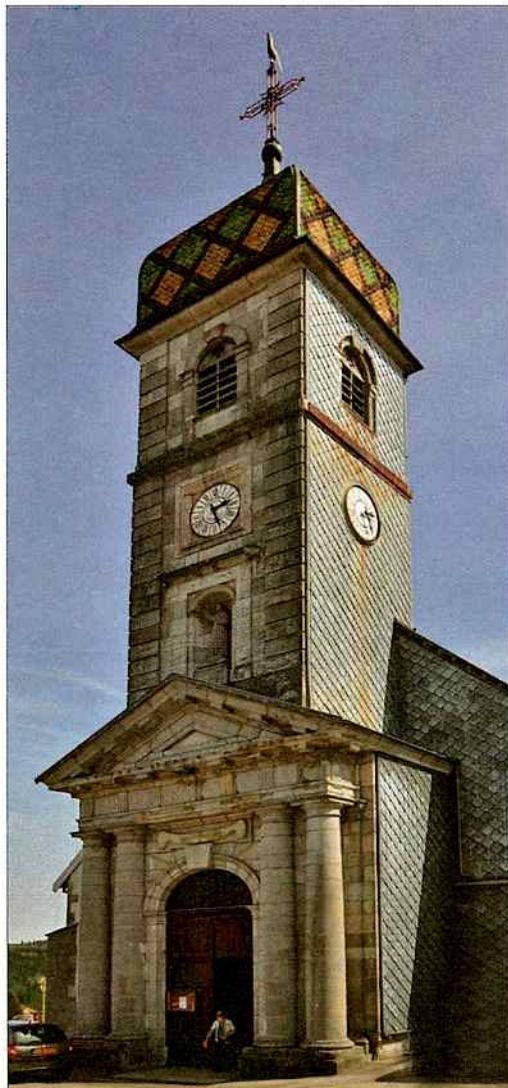
4 - Autel central en calcaire oolithique.

5 - Dessus de l'autel en calcaire oolithique.

6 - Plaque entreposée en calcaire oolithique blanc.

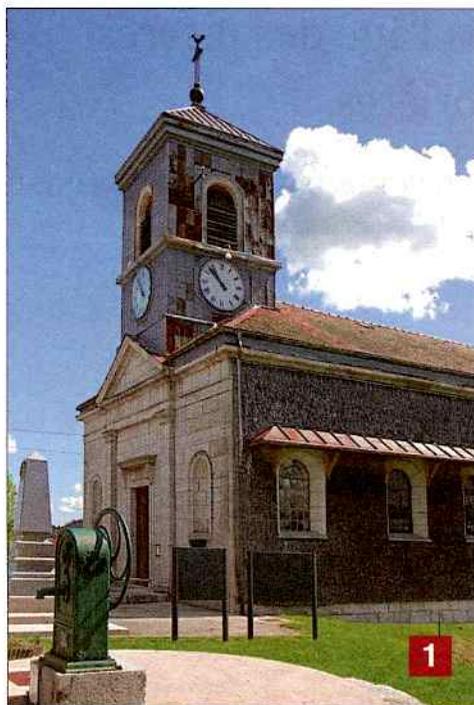
7 - Bloc en calcaire gris entreposé avec symbole.

LA CHAUX DU DOMBIEF. Église de la fin du XVIII^e siècle, clocher de 1811.



- 1 - Autel central en marbre blanc de Carrare (Italie)
- 2 - Bénitier mural en marbre blanc de Carrare
- 3 - Statuette en albâtre (classée)
- 4 - Tabernacle déposé en calcaire de Comblanchien (Côte d'Or)

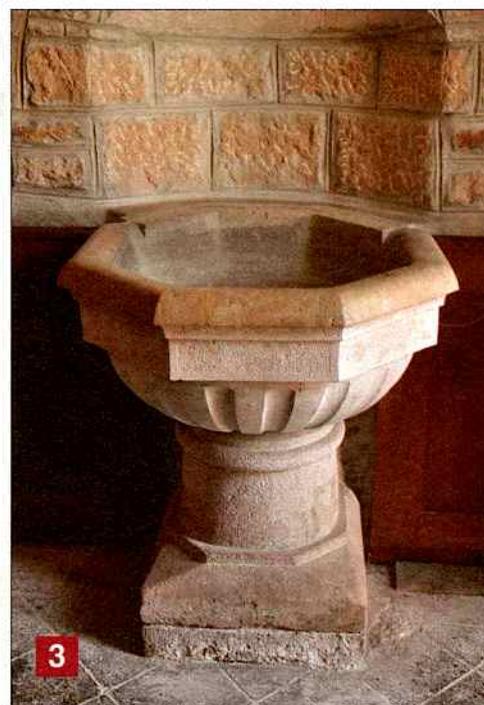
CHAUX DES PRÉS. Église de 1822



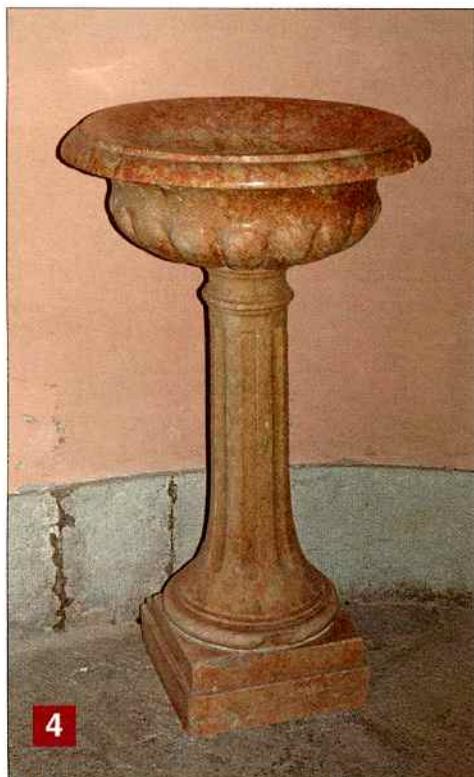
1



2



3



4



5



6

1 - Église en calcaire gris du Jurassique (Portlandien ?)

2 - Bénitier sur pied en marbre (calcaire à entroques) dit granit du Jura.

3- Fonts baptismaux en calcaire gris et jaune

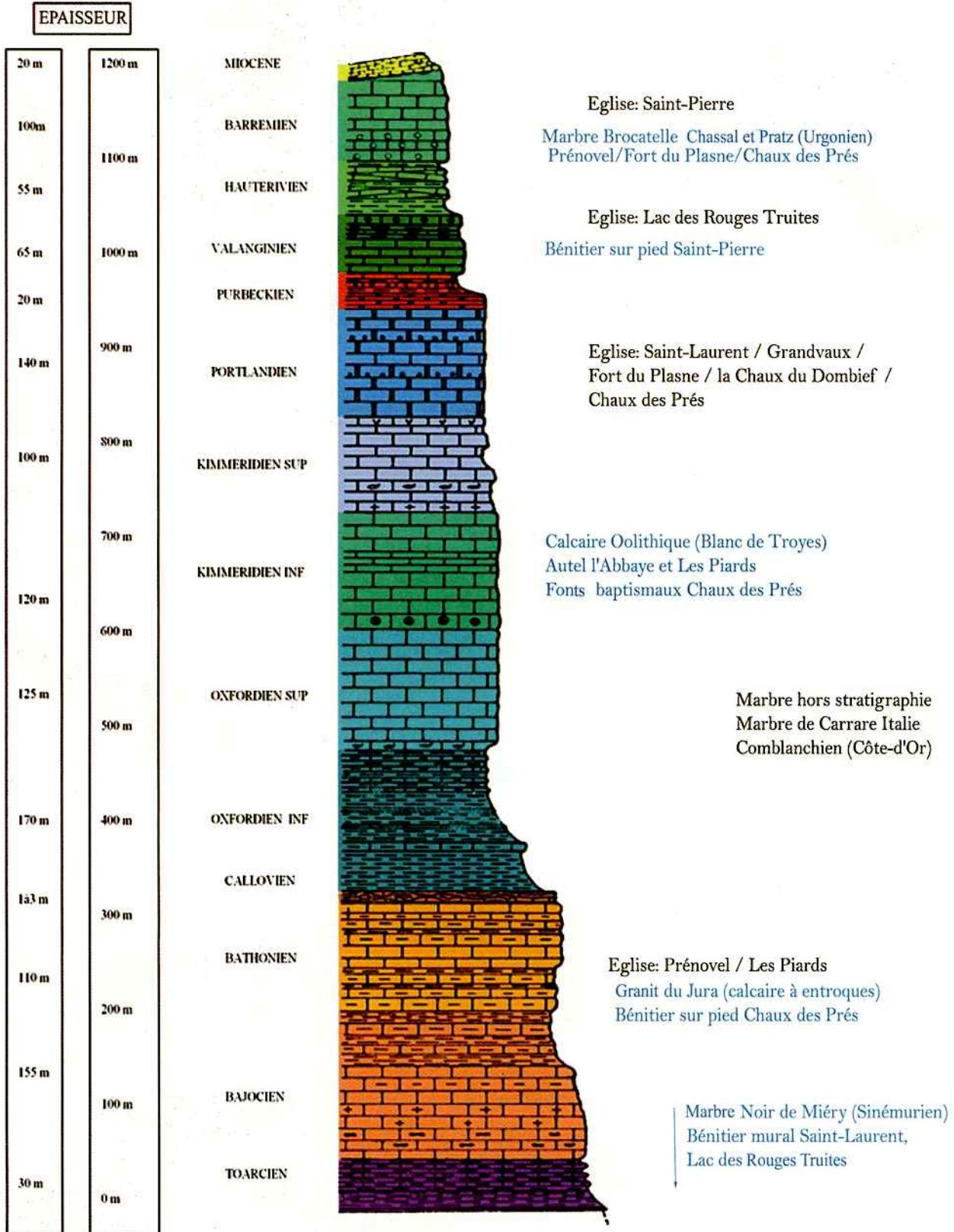
4 - Bénitier sur pied en marbre crétacé (Urgonien) de Pratz jaune à veines violettes. (Bréchiqne peu courant).

5 et 6 - Détail du même bénitier qui a été déposé en 2008.

Coupe stratigraphique des roches du Haut-Jura permettant de situer dans le temps l'âge des pierres de construction et les roches marbrières.

PIERRE DE CONSTRUCTION DES EGLISES DU GRANVAUX

MARBRE ET PIERRE MARBRIERE DES EGLISES DU GRANVAUX



COUPE ST-CLAUDE J.MUDRY ET P.ROSENTHAL 1977 R.LE PENNEC 2012

LES DIX LACS DU GRANDVAUX

Lorsque l'on parle « lacs » et « Grandvaux », on pense en priorité au lac de l'Abbaye et au lac des Rouges-Truites. En fait, le Grandvaux historique compte six lacs : l'Abbaye, les Bez, les Brenets, les Rouges-Truites, Fort-du-Plasne et le Ratay. Si l'on considère le territoire de la communauté de communes La Grandvallière, il faut en ajouter deux : Ilay (ou La Motte) et le Petit Maclu. Enfin, deux autres lacs très proches du Grandvaux peuvent entrer dans le périmètre de notre étude : le Lac à la Dame (commune de Foncine-le-Bas) et le lac de la Fauge (commune d'Etival).

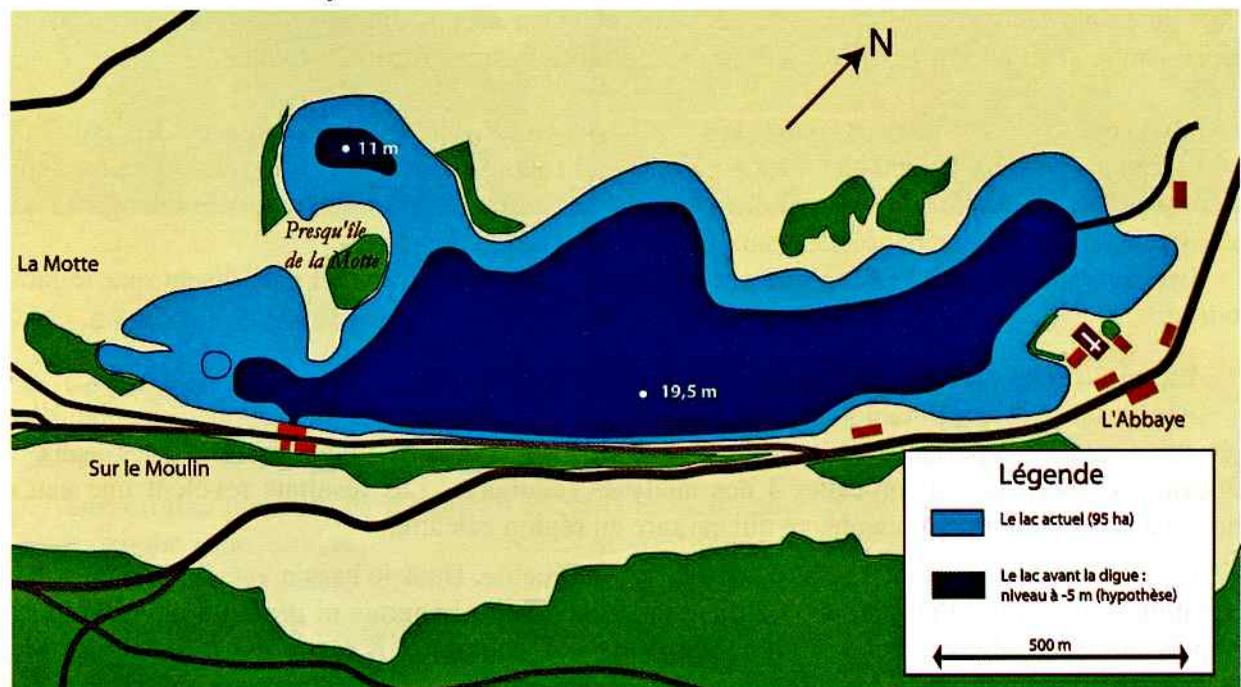
Nos lacs présentent plusieurs caractéristiques communes. Tout d'abord leur origine : à la fin de la dernière glaciation, dite du Würm, il y a environ 10 000 ans, le retrait des glaciers mit à nu des cuvettes tapissées de matériaux détritiques imperméables qui se sont remplies d'eau de fonte puis de pluie. Sans doute bien plus nombreux à cette époque mais peu profonds, beaucoup de ces lacs ont été envahis assez rapidement par la végétation et se sont transformés en tourbières. C'est d'ailleurs ce qui attend, à plus ou moins brève échéance, les plans d'eau actuels qui subissent un comblement progressif par apport de limons et de matière organique. Les bords des plus petits lacs avancent sur l'eau sous forme de radeaux formés de plantes aquatiques et de mousses. Leur fond est tapissé de vase remuée par des courants thermiques saisonniers. Ce phénomène peut occasionner une turbidité notable mais ponctuelle.

Autre caractéristique : la petite taille des bassins versants et son corollaire, le renouvellement lent de l'eau. Bien que la pluie soit abondante dans le massif jurassien, les écosystèmes sont fragiles et sensibles à la pollution aussi des mesures de protection drastiques s'imposent, surtout lorsqu'ils sont utilisés pour l'eau potable.

1^{ère} partie : Les trois lacs de Grande-Rivière

Proches les uns des autres, situés à des altitudes très voisines, ils occupent le fond de synclinaux du Crétacé tapissés de dépôts glaciaires imperméables. Les lacs de l'Abbaye et des Brenets sont situés dans la même dépression. Il est possible qu'ils ne faisaient qu'un au lendemain de la déglaciation. Celui des Bez s'étend dans une combe parallèle et dispose de son propre bassin versant.

Le lac de l'Abbaye



Il a bénéficié de nombreuses études, en particulier au niveau de sa perte. Plusieurs articles lui ont été consacrés dans *Le Lien* (n^{os} 37, 49, 55 et 65), il reste un sujet de prédilection des peintres et des photographes. Il n'est donc pas question de reproduire ici ce qui a déjà été publié mais plutôt d'apporter quelques compléments, sachant que le sujet ne sera pas épuisé pour autant.

Une retenue d'eau en partie artificielle.

Le lac de l'Abbaye est un plan d'eau naturel dont le niveau a été rehaussé artificiellement au XVI^e siècle. A cette époque, les moines disposaient depuis longtemps d'un moulin installé dans l'exutoire, à l'emplacement de l'actuelle usine Michel-Grosjean. Mais le développement de la population et le perfectionnement des techniques accrurent les besoins en énergie hydraulique. On trouva la solution en construisant une digue devant la perte afin d'augmenter la hauteur de chute. Corrélativement, le niveau du lac gagna cinq mètres et sa superficie passa d'une soixantaine d'hectares à 95.

Voici une piste pour connaître les variations de niveau d'un lac au cours des temps.

Les larves des chironomes (insectes non piqueurs de la famille des diptères, mouches, moustiques...) vivent juste sous la surface de l'eau, suivent ainsi les variations de niveau et à ce titre constituent un bon marqueur. En recueillant leurs fossiles à différentes profondeurs et en les datant (par exemple au radiocarbone), on pourrait connaître précisément ces variations et savoir précisément à quelle époque la digue provoquant l'exhaustion du lac a été construite.

Références : laboratoire de chrono environnement – Magny Michel & Millet Laurent CNRS UMR 6249 (Besançon).

Ecologie : voici comment la DIREN qualifie le plan d'eau : « Système fragile en raison de sa taille modeste et du renouvellement lent de ses eaux. Situé dans un bassin fermé au climat rude, il reçoit des sédiments réducteurs, sa capacité d'auto épuration est faible. De type dimictique, il voit ses strates d'eau s'inverser deux fois par an ».

Les lacs dimictiques appartiennent à un type largement répandu dans les régions tempérées à saisons contrastées et aux hivers relativement froids, ce qui est le cas du Grandvaux. Les eaux profondes sont à une température constante de + 4°C. Il est important de savoir que c'est à cette température que l'eau atteint son maximum de densité (1000 g au litre). Les eaux de surface se réchauffent et se refroidissent alternativement en fonction de la saison.

- En été, elles sont chaudes donc plus légères, elles flottent sur les eaux profondes.
- En automne, elles se refroidissent progressivement et s'enfoncent à partir du moment où elles atteignent +4°C. Ce brassage se poursuit jusqu'à la réalisation de l'homothermie, à + 4°C. Après quoi la température des eaux de surface s'abaisse de nouveau, et ce refroidissement réalise une stratification stable. Une couche de glace se forme en surface.
- Au printemps, les eaux de surface se réchauffent et un second brassage se produit lorsqu'elles franchissent le seuil de + 4°C, après quoi se met en place la stratification estivale.

Les brassages qui s'effectuent dans ces lacs ont une double conséquence. En automne, l'enfoncement des eaux froides de surface retarde, voire empêche le gel de surface. Les brassages ont aussi pour résultat de faire descendre des eaux de surface riches en oxygène. Il s'agit là d'un processus essentiel d'oxygénation des eaux profondes.

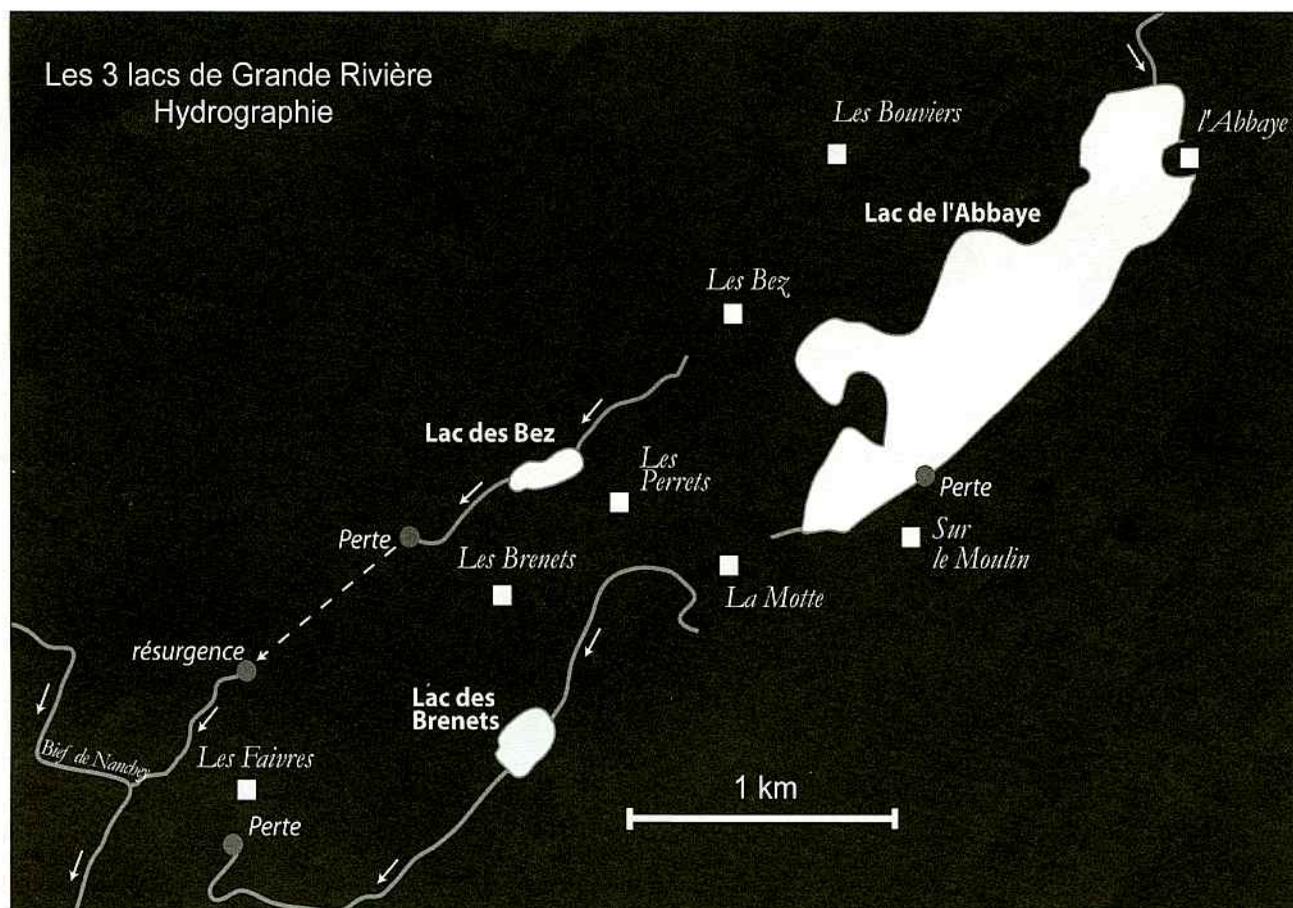
Les riverains connaissent bien ce phénomène de brassage bisannuel : ils disent que le lac se retourne.

La qualité des eaux.

Alimentant en eau potable 17 communes et 12 000 habitants, la surveillance du plan d'eau revêt une grande importance. Elle est assurée par le Syndicat intercommunal des eaux du Grandvaux (SIEG) qui fait procéder à des analyses régulières. Les résultats révèlent une eau de bonne qualité et de dureté modérée, ce qui est rare en région calcaire.

Cela ne signifie pas que cet état de chose soit immuable. Dans le bassin versant le contexte est certes plutôt favorable : l'agriculture n'utilise théoriquement ni engrais ni produits phytosanitaires, la population reste relativement peu nombreuse (mais en hausse), il n'existe pas d'industries. Mais il faut rester vigilant car le taux de renouvellement des eaux est faible (environ 2 ans) et le lac est relativement peu profond. Comme dans tous les lacs jurassiens, les strates inférieures (en dessous de dix mètres) sont riches en matière organique et ont une tendance à la désoxygénation malgré le phénomène de brassage. C'est pour cela que la prise d'eau du SIEG est placée à six mètres de profondeur, dans une strate où l'eau est naturellement de bonne qualité.

Lac de l'Abbaye	
superficie	90 ha
dimensions	2125 m sur 600 m (au maximum)
profondeur	19,5m
altitude	875 m
Bassin versant	325 ha (sans le lac)
Alimentation	Deux ruisseaux et sources sous-lacustres
Emissaire	Perte sous la scierie Michel-Grosjean, résurgence à Chassal
Durée de renouvellement des eaux	Environ 2 ans
statut	privé
particularité	Le lac fournit l'eau potable à 17 communes soit 12 000 habitants

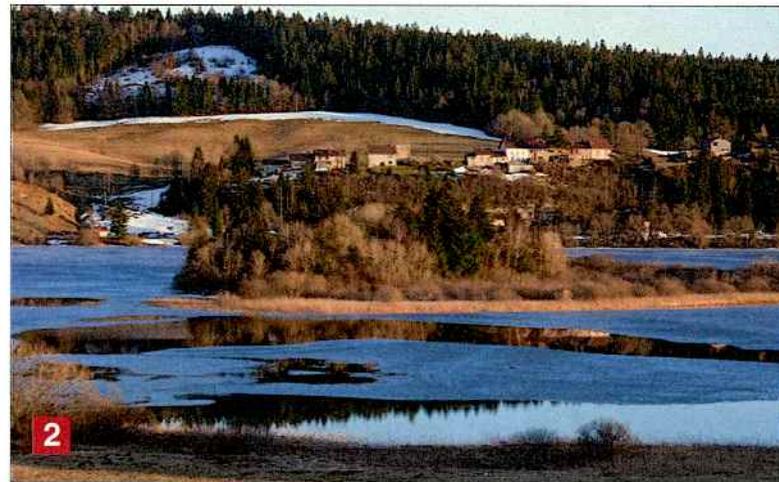


Le lac des Brenets

Ce petit lac situé sur la commune de Grande-Rivière s'étend dans le même synclinal et sensiblement à la même altitude que le lac de l'Abbaye. Seul un seuil de quelques mètres et une zone humide les séparent. Magnin lui donne également le nom de « Lac Sous la Roche. »

Son origine glaciaire ne fait aucun doute et les deux plans d'eaux devaient n'en former qu'un à une époque que seules des recherches scientifiques permettraient de préciser. Ses rives uniformément marécageuses rendent son abord très difficile.

Son bassin versant est de petite taille, de l'ordre de la dizaine d'hectares, et aucun cours d'eau notable ne l'alimente sinon un ruisseau temporaire trouvant son origine sous le hameau de la Motte. Son émissaire, long de 1,5 km, coule vers le sud-ouest et vient se perdre dans un entonnoir situé à proximité du hameau des Faivres après être passé par le Moulin Chaussin. Ses eaux rejoignent probablement le réseau souterrain de l'Enragé comme celles du lac de l'Abbaye et de tout le Grandvaux.



1 : lac de l'Abbaye. Vue panoramique depuis Sur le Moulin.

2 : lac de l'Abbaye. Dégel.

3 : lac des Bez en hiver.

4 : Perte du lac des Bez. La galerie très régulière se termine brusquement après le coude.

5 et 6 : lac des Brenets.

Lac des Brenets	
superficie	2 ha
dimensions	220 m sur 130 m
profondeur	10 m (d'après Magnin)
altitude	872 m
Bassin versant	Non déterminé
Alimentation	Ruisseau de 500 m et eaux de ruissellement
Emissaire	Ruisseau de 1500 m se perdant sous le hameau des Faivres
statut	privé

Le lac des Bez

Voisin des lacs des Brenets et de l'Abbaye, le lac des Bez (que l'on appelle aussi «des Perrets») a la même origine glaciaire et se trouve dans une combe parallèle à ses deux voisins et à une altitude sensiblement égale (873 m). Comme le lac des Brenets, il est entouré d'une zone humide qui rend l'accès à ses rives très délicat.

Son bassin versant est réduit, limité à la combe dont il occupe le centre. Il est alimenté par un court ruisseau temporaire venant de la tourbière des Bez située à l'ouest du hameau éponyme, ainsi que par des eaux de ruissellement. Le ruisseau émissaire situé au sud-ouest du lac a vu son cours rectifié depuis au moins le début du XIX^e siècle, sans doute pour les besoins de l'agriculture. Après un parcours de 430 mètres, ses eaux entrent dans une belle grotte aux parois régulières creusée dans un plissement urgonien et disparaissent dans une trémie. Elles réapparaissent à 800 mètres au lieu-dit La Doye (à proximité de l'ancienne scierie Faivre), toujours sur la commune de Grande-Rivière. Cette communication souterraine a été mise en évidence grâce à une coloration effectuée en 1979 par le Spéléo-Club San-Claudien. Cette résurgence rejoint le Bief de Nanchey au lieu-dit Les Chaumiers et le cours d'eau ainsi formé se perd à son tour derrière Chaux-des-Prés dans une série d'entonnoirs, puis rejoint le réseau de l'Enragé, comme la quasi-totalité des eaux du Grandvaux.

L'entrée de la grotte, en déclivité, avait été aménagée par les moines qui y avaient installé un moulin à la fin du Moyen Âge (peut-être au XVI^e siècle). On distingue encore un mur formé de gros blocs calcaires et qui ne laisse aucun doute sur la réalité d'une installation hydraulique à cet endroit. Ce n'est qu'une hypothèse, mais on peut penser que les moines avaient tenté d'aménager le lac et sa perte selon le même principe que le lac de l'Abbaye : une digue construite devant l'entrée de la grotte aurait pu créer un plan d'eau conséquent et en même temps augmenter significativement la hauteur de chute. Malheureusement le bassin versant est vraiment trop réduit et le projet s'est résumé en la construction d'un moulin sans doute rapidement délaissé. Les dates de cet épisode restent pour le moment imprécises.

Lac des Bez	
superficie	2,5 ha
dimensions	290 m sur 100 m
profondeur	10 m (d'après Magnin)
altitude	873 m
Bassin versant	Non déterminé
Alimentation	ruisseau temporaire et eaux de ruissellement
Émissaire	Ruisseau de 430 m se perdant dans une grotte
statut	privé

Le prochain article portera sur les trois lacs du nord du Grandvaux.

Texte et illustrations Bernard Leroy

BRÈVES DU TEMPS PASSÉ

Les trappistes recrutent...

Le 29 Nivôse de l'an XIII (19 janvier 1805) le Préfet du Jura informe les maires que les religieux de la Trappe réfugiés à la Valsainte, canton de Fribourg, se permettent de venir recruter des jeunes gens dans ce département, pour les attirer à la vie monastique.

« C'est aux pères de famille qu'ils s'adressent directement, et je suis instruit que, déjà, dans les principales communes du département, quelques pères, séduits sans doute par les insinuations de ces religieux, leur ont envoyé leurs enfants.

Vous voudrez bien donner aux fonctionnaires chargés de maintenir la police, les ordres nécessaires pour faire cesser de pareils abus ».



Trappistes.

Objets perdus...en novembre 1830

Monsieur TARTAVEL Pierre Joseph, propriétaire à St Laurent a annoncé à la Préfecture qu'il a trouvé dans le bois de cette commune six moutons dont le propriétaire est inconnu, et qu'il les garde jusqu'à ce qu'il se présente pour les réclamer...

Prix de la journée de travail.

Le 7 germinal de l'an XIII (28 mars 1805), un arrêté du Préfet du Jura fixe le prix de la journée de travail à 1 franc 50 pour toute l'étendue du département.

Le 4 juin 1832 c'est le Conseil général, à son tour, qui fixe le prix moyen de la journée de travail.

Pour les villes de Lons-le-Saunier, Dôle, Arbois, Salins, Poligny et Saint-Claude : 1 franc.

Pour les villes, bourgs et communes de Saint-Amour, Bletterans, Arlay, Ruffey, Clairvaux, Conliège, Perrigny, Orgelet, Sellières, Voiteur, Chaussin, Orchamps, Mont-sous-Vaudrey, Champagnole et Morez : 70 centimes

Et pour toutes les autres communes : 50 centimes.

Serait-on plus productifs à Saint-Claude qu'à La Chaumusse... ?

« L'art » de la natation.

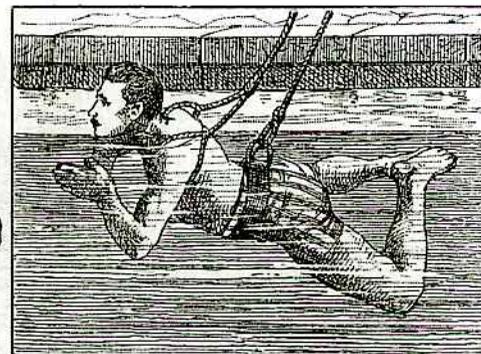
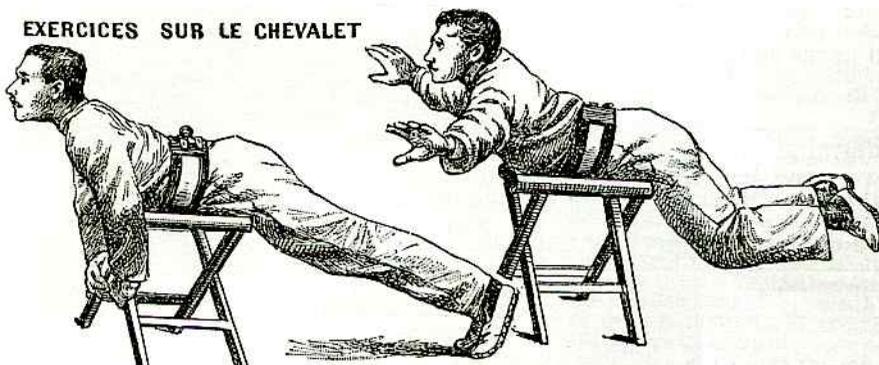
Le 30 prairial de l'an XII (19 juin 1804), le Ministre de l'intérieur (Chaptal) décide que l'art de la natation fera partie de l'éducation de la jeunesse dans les lycées et les écoles secondaires.

Les leçons de natation seront données aux élèves par des maîtres-nageurs connus, sous les yeux des maîtres d'études et des garçons de salle.

Il sera choisi à cet effet, dans les rivières ou pièces d'eau, un emplacement dont le fond sera reconnu chaque année.

Les élèves, dans leurs exercices de natation, seront vêtus d'un caleçon de bain.

EXERCICES SUR LE CHEVALET



Exercice dans l'eau

Le secours aux noyés en 1812

Jusque là, et pendant longtemps, différentes méthodes étaient préconisées pour secourir les noyés comme par exemple : «rouler le noyé dans un tonneau sur le rivage, le suspendre par les pieds... ! »

Le manuel de secourisme n'est pas encore édité et nous sommes encore loin du bouche à bouche, mais le Mémorial Administratif du Jura donne un avis sur le traitement des noyés. « Le traitement doit être fait le plus promptement possible. Le noyé est couché sur le côté, la tête élevée et couverte d'un bonnet de laine, le reste du corps sera enveloppé d'une bonne couverture de laine. On prendra garde, en transportant les noyés, qu'ils ne soient secoués violemment, tous les mouvements rudes pouvant éteindre facilement le peu de vie qui leur reste.

Après avoir déshabillé le noyé, on l'enveloppera dans une couverture de laine, et on lui fera des frictions sur les diverses parties du corps avec quelque liqueur spiritueuse, eau de mélisse, esprit de vin, ammoniac, vinaigre des quatre voleurs.

On versera dans la bouche si on le peut quelques gouttes de vin chaud, de l'eau de vie, de l'eau de mélisse ou de l'eau de Cologne.

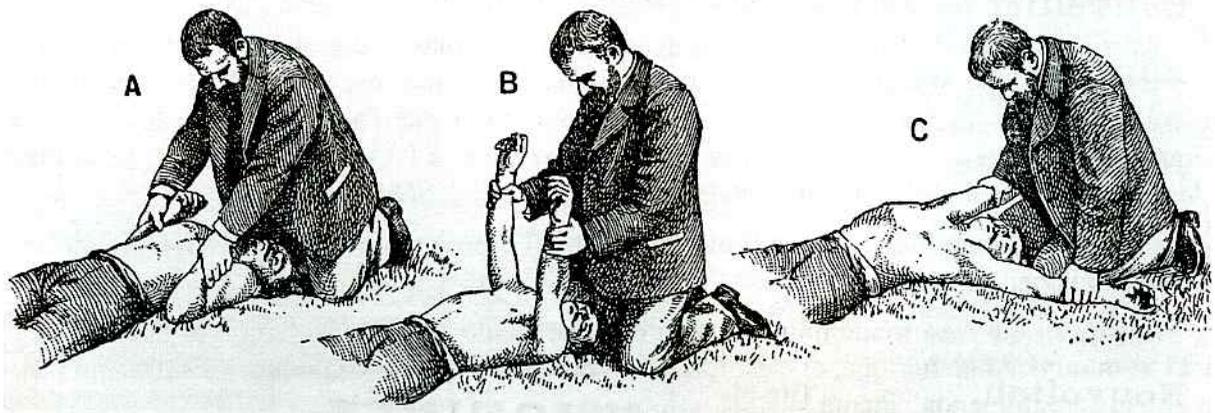
On lui poussera de l'air dans les poumons en introduisant le tuyau d'un soufflet dans une des narines.

Dès que le noyé commencera à jouir du mouvement de déglutition, lui faire avaler quelques petites cuillerées d'une liqueur spiritueuse, eau de mélisse, vin chaud.

Il faut ensuite donner au noyé des lavements irritants (tabac, sel marin) ».

On conseille également d'introduire de la fumée de tabac dans le fondement des noyés.

Si après un tel traitement le noyé n'est pas revenu à la vie...c'est qu'il est bien noyé !



La désinfection des locaux.

Pour purifier une salle de 13 mètres sur 6 mètres 50 dans laquelle auront séjourné des malades, on met dans une grande capsule ou autre vase de terre un mélange composé de :

Sel commun	3 décagrammes
Oxyde noir de manganèse	6 décagrammes
Acide sulfurique	25 décagrammes

On ferme les portes et fenêtres et l'on ne rentre qu'après 10 ou 12 heures.

Il est également précisé que le local sera complètement évacué avant le début de l'opération...

C'est plus prudent !

La chasse aux nuisibles

Par un courrier adressé aux maires le 20 germinal de l'an XI (10 avril 1803), le Préfet estime qu'il importe d'encourager la destruction des loups, ces animaux si funestes à l'agriculture et aux agriculteurs.

Il sera accordé, à titre d'encouragement, une indemnité de 12 francs par tête de louve pleine, de 8 francs par tête de loup et de 2 francs par tête de louveteau.

En 1864 le taux de la prime par tête de vipère détruite est fixé à 25 centimes.

Une prime de 15 centimes est également allouée pour chaque pie détruite, ceci dans l'intérêt de la multiplication des petits oiseaux dont les couvées sont souvent compromises par cette dangereuse espèce.

ROGER FRANZINI

Roger est parti discrètement, rapidement. Il était «connu comme le loup blanc»... du cinéma haut-Jurassien ! Il faut dire qu'il y avait de quoi !

C'est à 12 ans qu'il reste ébahi devant un film projeté par son grand frère. Aussi, dès janvier 1943, avec Michel Cattenoz sous l'impulsion de l'abbé Houser (qui décédera pendant le tournage de «La Carcasse et le Tord-cou») il se lance dans la projection - en 16 mm - de weekend pour les Grandvalliers (sa première projection a été un épisode de « Les cinq sous de Lavarède »).

Ensuite, il donnera occasionnellement des séances à la salle des fêtes avec un vieux Pathé 35 mm, avant de reprendre la tournée du Dolois Julien François, en 16 mm, qui sera son vrai démarrage. Il le transformera en circuit des «salles familiales» : Bois-d'Amont, les Rousses, Longchaumois, La Chau-du-Dombief, le Frasnais, Bonlieu, Clairvaux, Pont-de-Poitte, Chalain - Doucier.... Après guerre, le cinéma de Saint Laurent devient « Le Stella »....

En 1953, la nouvelle salle des fêtes de Saint Laurent lui permet de diffuser encore plus de films (jusqu'en 1985)...Puis, en 1962, la reprise du « Casino » de Morez (après Jules Dobet) assied définitivement sa situation. Il proposera aussi ses films au « Rex » de Champagnole en 1969.

Il faut citer son travail pour la venue de vedettes telles que Moustaki, Georges Chelon, Félix Leclerc, Fernand Raynaud sur la scène du « Casino » de Morez...Voilà pour la diffusion de spectacles et films. Mais Roger était intarissable sur les tournages réalisés aux environs : « La neige était sale » à Morez avec Daniel Gelin, «Le voyage du père» à Saint-Claude avec Fernandel, « L'homme à la Buick », toujours avec Fernandel et bien sûr, « Le Passe-montagne » dans le Grandvaux, « Le lait de la tendresse humaine » sur Morez....

J'avais fait plus ample connaissance avec lui lors de mes recherches sur « La Carcasse et le Tord-cou » et outre les documents qu'il possédait, son discours fourmillait d'anecdotes : de l'intempérance de Michel Simon à «l'engueulade» subie par l'abbé Kéberlé de la part de sa hiérarchie pour avoir participé au tournage d'un enterrement à l'Abbaye en passant par le logement et les goûts culinaires des différents acteurs....

Roger a également réalisé des films 16 mm qu'il a projeté en actualités dans ses cinémas (la Fête du sapin, par exemple).

Roger, toi qui a participé à la diffusion de la pellicule dans le Haut-Jura, tu nous quittes avec l'arrivée du cinéma numérique, et c'est tout un symbole, la fin d'une époque... Et n'hésite pas, dans cet ailleurs, continue ton cinéma !

Denis Bépoix

(Ancien projectionniste à Besançon, Dole, Champagnole, Saint Claude...)



CLAUDE BANDERIER



En février, dans la petite église de Denezières, l'émotion était si forte que beaucoup n'ont pas bien entendu l'allocution de la présidente des Amis du Grandvaux. C'est pourquoi certains ont souhaité qu'elle paraisse dans ce bulletin.

« Me voilà aujourd'hui dans le plus triste des rôles qu'aie à tenir la présidente des Amis du Grandvaux, mais je te le dois bien Claude, pour toute la confiance et la fidélité que tu as manifestées à l'association. Voici donc un tout petit texte, écrit à deux mains, par tes deux « cheftaines » comme dirait le Daniel.

Vendredi, au Puits, en distillant la gentiane, on ne se doutait guère que tu jouais ta dernière partie de cartes avec nous et que tu nous offrais ton dernier repas ici, à Denezières. On était si heureux. Quel mauvais tour elle t'a joué là, la Vie, toi qui l'aimais tant. Toi qui participais à toutes nos activités sans compter ton temps ni ton énergie, rien que pour le plaisir de Donner, de Partager, de Transmettre et tout simplement d'être avec nous.

Véritable locomotive au sein du Conseil d'Administration et pour les travaux chez la Louise, tu étais disponible partout et parfois dans les pires conditions. Qu'il s'agisse de tuer le cochon ou de tenir les permanences de la bibliothèque, on pouvait toujours compter sur toi. Que ce soit pour accueillir les touristes au chalet du Coin d'Aval ou pour installer une animation au concours de morbier ou au comice du Grandvaux, tu répondais toujours présent, souvent avec Gilbert, ton frère, parfois même avec l'aide de tes amis du bas du Canton, dont tu nous as permis de faire la connaissance.

Rien ne t'arrêtait et il nous semblait que rien ne pourrait t'arrêter jamais. Et pourtant...

Demain, on sera vendredi. Aux Amis du Grandvaux ça veut dire : après-midi chez la Louise, dans cette ferme grandvallièrre, que tu aimais tant.

On ne te verra pas arriver avec ton jumeau, comme l'appelle le Jean-Marie.

Tu ne seras pas là pour monter l'avaloir de la cheminée avec le tuf pour l'extraction duquel tu t'es donné tant de mal.

Tu ne finiras pas de clouer le plancher sur l'écurie.

Tu ne seras pas là pour partager le casse-croûte de fin d'après-midi.

Tu n'entendras pas ronfler le fourneau que nous devons allumer pour la première fois demain.

Et quand autour de la grande table du poêle, nous échangerons nos réflexions, nos projets et nos anecdotes, tu ne seras pas là pour nous servir le verre de cette amitié qui rassemble toute notre équipe.

Dans quelques temps, tu ne boiras pas non plus la gentiane distillée au Puits dans la bonne humeur et la chaleur humaine.

Non, demain ta voiture ne sera pas garée devant la porte de chez la Louise avec ta remorque, mais dans toutes les pièces de la maison, on retrouvera les traces de ton travail, multiples signes de ta présence.

Claude, la mort n'emmènera pas les souvenirs que l'on garde de toi au fond de nos cœurs, ni toutes les images que Roger, Liliane ou Bernard ont réalisées au cours de nos activités, mais tu vas manquer aux Amis du Grandvaux. Tu vas beaucoup, beaucoup nous manquer.

A présent, nous allons devoir apprendre à répéter ce que tu nous disais en toutes circonstances : « mais ça, c'est pas un problème » et aller de l'avant, comme toi (enfin pour toi, c'était plutôt foncer !). En tous les cas, il va nous falloir continuer avec le même enthousiasme, en mémoire de toi.

Adieu Claude ! »

Fabienne Lacroix

ASSOCIATION PASSELANDE - VOYAGE 2012

Les Amis du Grandvaux étaient le support du voyage 2011 de la troupe Passelande avec le Chaval Bleu. Devant la spécificité de cette action (itinérance, chevaux, contraintes liées aux spectacles...), il a été jugé préférable de fonder une association spécifique qui est née en décembre 2011. Son objectif principal est l'organisation des manifestations culturelles itinérantes à l'intention de tous les publics, sans s'interdire d'autres actions comme les battages que Les Amis du Grandvaux ne souhaitent plus organiser.

Les caractéristiques du projet 2012 tiennent en trois points :

- Constitution d'une troupe de jeunes musiciens franco-allemands, élèves de l'école intercommunale de musique du Grandvaux et de l'école de musique de Neumünster (région de Hambourg).
- Préparation d'un spectacle original et poétique de musique et de chants théâtralisés sous la direction d'une enseignante allemande. Durée environ 90 minutes, entrée libre.
- Itinérance de la troupe qui partira de Grande-Rivière et y reviendra :

Les Mussillons	samedi 21 juillet à 19h
Morbier les Marais	dimanche 22 juillet à 19h
Chapelle des Bois	lundi 23 juillet à 19h
Bellefontaine	mardi 24 juillet à 19h
Foncine le Haut - Chez Valentin	mercredi 25 juillet à 19h
La Perrena Les Planches	Pas de spectacle le soir (relâche).
Fort du Plasne	vendredi 27 juillet 19h

Les représentations auront lieu en plein air, à la tombée de la nuit, sur une scène démontable transportée sur des voitures tirées par des chevaux. Le convoi se composera en outre d'une roulotte habitable, d'une calèche et d'une trentaine de marcheurs.

Chant de l'oiseau du Paradis

Comme dans les années passées, notre nouveau projet combine un voyage à pied, au rythme des animaux avec la culture théâtrale : le chant, les marionnettes, la musique, la peinture et la danse. La démarche consiste à réaliser un spectacle proche de la nature, avec des moyens simples, dans des petites villages ne rassemblant pas seulement des cavaliers (meneurs, spécialistes des chevaux) et des artistes professionnels, mais aussi des jeunes, Français et Allemands, qui veulent partager une belle expérience.

L'échange paisible, culturel, qui est né des amitiés personnelles, forme la base de notre projet. Cette année avec l'accueil de nos amis turcs, une troisième culture va enrichir notre concert-spectacle avec quelques très bons musiciens. Retrouver des racines traditionnelles et locales, un savoir-faire en toute occasion, une ouverture d'esprit de tolérance et de paix sans préjugés, c'est le concept de la Compagnie. Passelande.

L'histoire nous emmène jusqu'en Orient au son des musiques de différents pays. Les Rouliers du Grandvaux, comme les nomades des déserts étaient tous des voyageurs porteurs de culture, vivant au rythme de la nature, indépendants, sachant s'adapter à toute situation.

Si vous souhaitez partager cette expérience avec nous, vous pouvez contacter Passelande, Grange de la Ferté les Mussillons 39150 Grande Rivière. Courriel : m.boffet@free.fr

Dans un autre ordre d'idée l'association reprendra l'organisation des battages
aux Mussillons

dimanche 2 septembre 2012,

Bien entendu toutes les personnes intéressées par cette journée peuvent prendre contact aux adresses indiquées ci-dessus.

Michel Boffet

TROIS RECONSTITUTIONS FILMÉES

Février : distillation de la gentiane. Même si l'odeur avait pu s'échapper du minuscule local où trônait le vieil alambic, personne n'aurait mis le nez dehors ce jour là, tellement il faisait froid. Depuis, la gentiane décante dans une bonbonne.

Avril : transport du tuf avec le cheval

L'idée de cette reconstitution est née du besoin de tuf afin de reconstruire l'avaloir de la cheminée de la ferme Louise-Mignot (voir Le Lien n° 72). La tuffière trouvée et les autorisations obtenues, il fallut passer à l'extraction. Dès lors, pourquoi ne pas la filmer ?

Rendez-vous fut pris pour le seul après-midi de beau temps du mois d'avril et les carriers, costumés, retrouvèrent assez vite les gestes des Anciens. Ce fut un rude travail car le maniement d'un passe-partout pour scier une roche heureusement tendre n'a rien de facile, surtout lorsque le front de taille est peu accessible. Seul avantage, la lubrification de la scie était assurée puisque l'extraction se faisait sous la cascade. Et en avril 2012, ce n'est pas l'eau qui manquait !

Quant au transport il a été effectué comme autrefois, avec un cheval qu'il a fallu bâter, le passage de véhicule étant fort aléatoire.

Au moment où paraîtra Le Lien, la hotte sera terminée, méthodiquement reconstruite en tuf des Chauvettes.

9 Octobre	17	Prends facture payable le 1 ^{er} 1100.					
Novembre	29	Prends Ceur francs par le fils de Lucien Janvier de Meneche				100	00
1894 Janvier	20	Prends facture de ce jour de 37.50 payable par tant le 31 Janvier 1895				37	50
Pichon Laurent et ses fils à Rivière Devant							
1895 Janvier	27	Doit à nouveau 4 sacs vides à rendre, repris du 103	4				
Avril	18	" 1 Douz. tuf 3 p ^{ces}			2	25	
		" 2 laines de Boumese n° 1.50	2		3	"	
		" 1 plâtre	1		1	15	
		" 2 laines "	2		3	"	
		" 2 Douz. tuf 3 p ^{ces} " 2.25			4	50	
		" 1 plâtre	1		1	15	
	19	" 1 laine de Boumese	1		1	50	
Oct	5	" 1 " "	1		1	50	
	27	Prends 1 fromage de 18 k° à 1 st					18
	28	Doit 8 légumes de 10 k° à 0.90	8		7	60	
	29	" 40 bouques rouges ord ^{res} à 5.50			2	20	
		Prends 10 laines		10			15
Sept.	2	Doit 30 "	30		45	"	

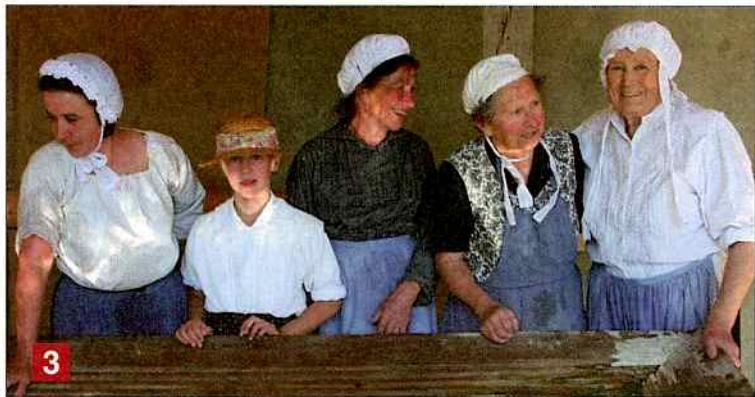
Extrait du grand livre d'un négociant qui approvisionnait tout le Grandvaux en matériaux de construction, y compris en tuf. On trouve, à la date du 18 avril 1895, « 1 douzaine de tuf 3 pièces ». Notre lecture est-elle la bonne ? Le document prouve au moins que le tuf était un produit marchand à la fin du XIX^e siècle. Par ailleurs, nous ignorons, pour le moment l'identité du négociant.

Juin : la corvée de la lessive. Le cas particulier du lavoir communal.

Nos communes possèdent un petit patrimoine bâti à l'aspect architectural caractéristique dont la vocation initiale a totalement disparu et qui était, au même titre que l'église ou le chalet, un lieu de vie pour nos aïeux. C'est le cas des lavoirs.

Les Amis du Grandvaux se devaient d'en faire une reconstitution. Alors, le 16 juin, c'était jour de lessive au lavoir du Bas de ville à La Chaux-du-Dombief pour que les jeunes générations se souviennent de l'atmosphère et de l'importance de ces points d'eau à une époque où l'on n'avait pas l'eau au robinet.

Le film est en cours de montage et sera projeté lors de l'exposition dans la ferme de Louise Mignot. Quelques images en avant-première sont insérées en dernière page !



1, 2 et 3 : Lessive au lavoir de La Chaux-du-Dombief

4 et 5 : extraction du tuff aux Chauvettes

6 et 7 : pendant la distillation de la gentiane